

PROOF

TRIMESTRIEL - MARS-AVRIL-MAI 2023 | NUMÉRO 57

DOSSIER

Troubles du langage

Les CPMS, un puzzle à reconstituer

Sexualité, entre plaisir et limites

« La parole, cette forme désuète de communication »



La communication comme fil rouge de ce PROF.
© Lois Denis

écrivait l'auteur canadien Yvon Rivard dans *Les silences du corbeau*. Ce même corbeau faisant partie, dans le règne animal, des oiseaux les plus aptes à communiquer avec ses congénères, mais aussi avec les humains.

Et nous humains ? Sommes-nous toujours aptes à entrer en communication avec l'autre ?

Dans ce PROF 57, part belle est faite à la communication : savoir parler, parler de quoi, parler à qui, parler comment, parler pourquoi ? Au départ, l'enseignement passe par la parole. Elle est celle qui transmet, elle est celle qui permet de vérifier ce qui est compris. Cependant, parfois la parole est défaillante. PROF s'est penché sur cet aspect essentiel de tout apprentissage. Comment faire quand les mots manquent ? Parler, c'est aussi mettre des mots sur des sentiments, des émotions, des peurs. Mettre des mots c'est aussi se mettre à nu et cela n'est pas toujours simple.

Ces mots que l'on dit, ceux que l'on reçoit lors d'animations en éveil à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Ces mots qui vont permettre à un jeune de se construire, de faire écho en lui, en elle. Ces mots aussi que l'on met quand on ne sait plus si c'est « bien » ou « mal » en appelant la ligne de prévention SéOS. Ces mots, ces confidences que les centres PMS gèrent au quotidien parmi toutes leurs missions. Ces mots aussi, que vous nous avez adressés en répondant à l'enquête de lectorat.

Ce PROF printanier est donc centré sur la parole comme vecteur de communication. Être capable de mettre des mots sur ses émotions, c'est leur donner corps, leur donner vie et donc exister soi-même. ●

Hedwige D'HOINE



L'INFO Les CPMS, un puzzle à reconstituer >4

Du neuf au Service des accidents du travail >8

Un nouveau parcours d'enseignement qualifiant axé sur la réussite des élèves >10

TIMMS 2023 >12

CEB, CE1D, CESS : une source de stress à tempérer >13

Voici ce que vous pensez de PROF >14

La Fédération Wallonie-Bruxelles et l'EVRAS >15

L'ACTEUR Partenaire particulière >16

DOSSIER Quand les troubles du langage perturbent les apprentissages >18

LIBRES PROPOS « Tu m'enseignes, je te rencontre. Tu me reconnais, j'apprends » >22

FOCUS Et pourquoi pas une 3^e polyvalente ? >24

LECTURES Le manuel des compétences numériques >26

À VOTRE SERVICE Coup de zoom sur le cinéma >27

CÔTÉ PSY Sexualité : entre plaisir et limites. Parlons-en ! >28

CLIC & TIC La place des femmes dans le numérique >30

TABLEAU DE BORD Le personnel de l'enseignement se rue sur la fin de carrière anticipée >31

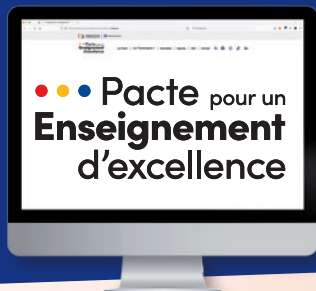
À VOTRE SERVICE Snus, la poudre addictive qui fait un tabac auprès des jeunes >32

CARTE PROF Foire du livre >35

PréhistoriMuséum >36

Voici le nouveau site du Pacte pour un Enseignement d'excellence

www.pactepourunenseignementd'excellence.be



À travers ses thématiques, il synthétise les réformes prévues par le Pacte en vue d'en saisir les dimensions essentielles et d'en faciliter la compréhension et l'appropriation.

Ce site est évolutif et ses pages s'étofferont régulièrement.



En octobre 2022, des élèves de 3P, 5P et 5S ont été évalués sur certaines compétences en mathématiques.

Les épreuves, les résultats et l'analyse de ceux-ci sont disponibles en ligne via <http://enseignement.be/index.php?page=24761&navi=2030>

Des pistes didactiques seront diffusées ultérieurement.

Se familiariser avec le DAccE

Depuis février, les équipes éducatives de M1 à P4 et de maturité 1 ainsi que les équipes des CPMS peuvent découvrir le DAccE et se l'approprier avant son utilisation obligatoire, à partir de la rentrée 2023. Pour activer votre accès, toutes les informations sont aux p.13-14 de la circulaire 8780.

www.enseignement.be/index.php?page=26822

EXPEDIS

En 2011, la FW-B a mis en place le programme EXPEDIS qui permet aux jeunes de S3, S4, S5 ou S6 d'effectuer une partie de leur scolarité à l'étranger. WEP, en tant qu'organisme coordinateur agréé par la FW-B, constate un réel engouement des jeunes pour cette opportunité.

Plus d'informations concernant EXPEDIS via www.wep.be/fr/programme-expedis





Les CPMS, un puzzle à reconstituer

Tout au long de leur scolarité, les élèves peuvent compter sur des alliés de taille : les centres psycho-médico-sociaux. Leurs agents dévoués se heurtent souvent à un manque de lisibilité de leur travail. Il est temps d'y remédier.

MINI-DOSSIER

● Un dossier réalisé par
Lois DENIS

De leurs premiers pas dans la cour de récréation en maternelle jusqu'à la fin de leurs secondaires, les élèves et leurs parents peuvent s'appuyer sur les centres psycho-médico-sociaux (CPMS). Un service de première ligne gratuit, né en 1947, offrant la possibilité d'aborder de nombreux sujets, tels que la scolarité, l'éducation familiale et sociale, la santé ou encore l'orientation scolaire et professionnelle. « *La gratuité de notre service permet une accessibilité à tous publics dont les familles en difficulté financière* », souligne Aline Pirlot, auxiliaire sociale au CPMS Libre de Dinant.

Une multitude de services

Difficile de s'y retrouver dans les (très) nombreuses missions des CPMS⁽¹⁾. Tentons d'assembler les pièces du puzzle. Les centres soutiennent l'élève dans la construction de son projet personnel, scolaire et professionnel, développent des actions pour contribuer à son développement harmonieux afin de le préparer à son futur rôle de citoyen et mettent en place des moyens pour l'amener à progresser, et ce, dans la perspective d'assurer l'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. Autrement dit, ils veillent à l'épanouissement des élèves en participant à leur autonomie.

Un programme de base commun autour de huit axes de travail balise les missions des CPMS, à savoir l'offre de services aux consultants (élèves, parents, établissements scolaires et institutions partenaires), la réponse aux demandes des consultants, les actions de prévention, le repérage des difficultés, le diagnostic et la guidance, l'orientation scolaire et professionnelle, le soutien à la parentalité et l'éducation à la santé.

C'est dans ce cadre que l'équipe du centre PMS offre un suivi psychologique, médical et social. À la demande, elle prend à bras le corps toute situation d'absentéisme, de violence, de racket, de maltraitance, d'exclusion scolaire, de décrochage scolaire, et bien d'autres. Dans la mesure des possibilités, elle participe également aux concertations avec les enseignants du fondamental et aux conseils de classe en secondaire.

Orienter son enfant vers l'enseignement spécialisé est une décision qui peut s'avérer délicate et dans laquelle de nombreux parents peuvent se sentir désœuvrés. C'est là que les CPMS démontrent plus que jamais leur importance. Ils accompagnent

les familles dans la prise de décision. De manière plus générale, ils contribuent à faciliter et renforcer le dialogue famille-école. Mais ce n'est pas tout. Ils interviennent également dans la réorientation ou l'intégration dans l'enseignement ordinaire, le maintien en enseignement primaire spécialisé après 13 ans, la prolongation de la scolarité au-delà de 21 ans et l'orientation vers un Centre d'Éducation et de formation en Alternance.

Les centres PMS WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement) se voient également confier la Promotion de la Santé à l'École (PSE). Certains PMS et PSE dans l'officiel subventionné ont fusionné. Dans l'enseignement libre, en revanche, ils sont scindés. Les missions des PSE sont les suivantes : le soutien et le développement de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé dans le cadre des établissements scolaires, le suivi médical des élèves comprenant les bilans de santé individuels et les vaccinations, la prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles.

Bref, un emploi du temps chargé et un nombre de tâches ambitieux.

Cependant, si une demande n'entre pas dans son champ d'action, le centre PMS orientera la personne vers le service externe le plus adéquat. « *Nous sommes un service de première ligne qui ne peut assurer de suivi thérapeutique. Nous renvoyons vers la deuxième ligne (thérapeute indépendant, service de santé mentale, centre de planning familial, service pluridisciplinaire médical et paramédical, services d'aide à la jeunesse) lorsque la problématique*

le nécessite, explique Aline Pirlot. La prise en charge des troubles d'apprentissage est également assurée par des thérapeutes extérieurs. Le CPMS peut, notamment via des investigations pédagogiques, émettre des hypothèses de troubles et permettre la mise en place d'aménagements raisonnables mais les rééducations se font à l'extérieur ainsi que les tests complémentaires permettant de poser le diagnostic. »

Des acteurs en perpétuelle formation

Mais qui se cache derrière ces structures d'accompagnement multitâche ? Chaque centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux). Un médecin peut aussi être attaché au centre. Mais ce n'est pas systématique. En fonction du réseau, un médecin



indépendant fait parfois partie de l'équipe PMS, y est parfois lié par une convention, ou n'est en lien avec elle qu'à travers une équipe PSE. Dans certains cas, un logopède (auxiliaire logopédique) se joint à l'équipe afin de soutenir la détection et le repérage précoce des difficultés d'apprentissage des enfants de l'enseignement maternel, au niveau du langage et de la communication. Un privilège uniquement accordé aux centres assurant la guidance d'un certain nombre d'élèves en maternel.

Le personnel travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles et est soumis au secret professionnel. À une exception près. « *En cas de jeune en danger grave et imminent, nous pouvons nous en délier afin de lui venir en aide* », précise Aline Pirlot.

La force du personnel des CPMS est sa connaissance approfondie du monde scolaire et de son environnement. Cela lui confère une approche pertinente des situations rencontrées par les élèves et leur famille. Ce savoir en matière de scolarité doit être enrichi. Afin d'assurer la mise à jour des connaissances et le perfectionnement des membres des centres, une formation professionnelle continue est organisée, et ce, à différents niveaux : l'Institut interréseaux de la Formation Professionnelle Continue (IFPC), les réseaux (Wallonie-Bruxelles Enseignement et le Centre d'auto-formation et de formation continuée, le Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné, le Secrétariat général de l'enseignement catholique) et les Pouvoirs organisateurs, voire les centres eux-mêmes.

Au total, les personnels des centres PMS ont l'obligation de suivre 6 demi-jours de formation par année scolaire auxquels peuvent s'ajouter jusqu'à 20 demi-jours sur base volontaire. Des formations indispensables. « *Avec l'évolution de la société, les besoins respectifs des jeunes et de leur famille sont en constant changement, amenant une actualisation nécessaire des compétences professionnelles pour offrir un accompagnement qualitatif. Les réseaux sociaux (et internet de façon globale) sont des amplificateurs de ces changements. Il y a donc un intérêt majeur à rester "bien informé" pour ne pas être dépassé* », explique le Conseil Supérieur des Centres PMS dans un avis publié en octobre 2022 à l'intention du politique. En 2021, des moyens financiers ont d'ailleurs été dégagés pour permettre d'augmenter la quantité de modules de formation proposés.

Le Conseil insiste sur un autre élément. « *Il y a une nécessité à mettre rapidement en place, pour les directions de centre PMS, un programme officiel de formation initiale* », écrit-il. Un agent anciennement conseiller psycho-pédagogique qui accèderait à un poste de direction se doit d'avoir une connaissance large de ce qui est maîtrisé par chacune des disciplines qui constitue son équipe. « *Une des spécificités de son travail est le volet d'analyse des situations et d'appui de son équipe dans la gestion de celles-ci et dans ses réflexions. Malheureusement, ce pan du travail, essentiel et fondamental au bon fonctionnement d'un centre PMS, n'apparaît pas dans les textes* », ajoute-t-il.

Visibilité et lisibilité

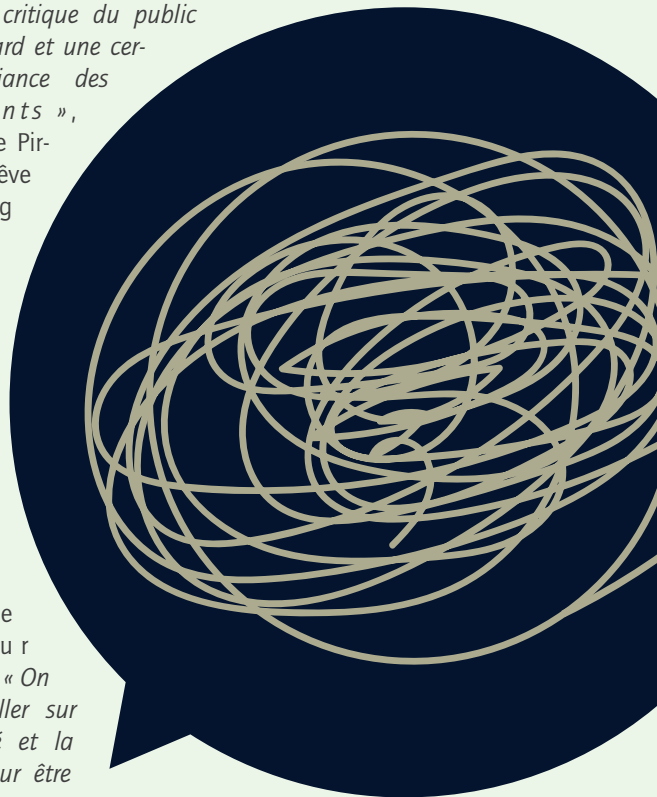
La prise en charge des élèves est avant tout un processus collaboratif. « *Le travail en équipe est vraiment un facteur important. C'est une vision pluridisciplinaire qui permet à chaque agent d'apporter son regard en fonction de ses compétences* », se réjouit Lise Bruges, directrice du CPMS WBE de Charleroi. Une collaboration qui ne se limite pas aux murs des centres. En effet, afin d'optimiser le parcours scolaire de l'élève en difficulté, ils recherchent des pistes de solution en concertation avec les parents et l'équipe éducative.

Bien que leur travail soit essentiel, les CPMS peuvent souffrir d'une image négative. « *Le manque de connaissance de notre rôle au sein des écoles peut induire un regard critique du public à notre égard et une certaine méfiance des consultants* », confie Aline Pirlot qui rêve d'un relifiting des centres pour décoller leur étiquette d'entités vieillissantes.

À Charleroi, Lise Bruges est sur la même longueur d'onde. « *On doit travailler sur la visibilité et la lisibilité pour être un acteur connu et reconnu par notre public. Chez nous, tous les élèves de première secondaire rencontrent l'équipe, ce qui permet d'expliquer nos missions et d'identifier les agents PMS.* » Établir un lien de confiance est primordial.

Passion et frustration

Le CPMS Libre de Dinant prend en charge près de 7 870 élèves répartis dans 21 écoles. « *La frustration est quotidienne. On manque de temps et on est sous pression. On voudrait répondre à toutes les demandes mais on doit prioriser* », regrette Aline Pirlot. L'assistante sociale est passionnée par son métier. Un travail « utile » duquel il faut pouvoir aussi se préserver. « *On a parfois des situations difficiles à gérer. On observe une augmentation des violences intrafamiliales, des jeunes en rupture avec*



leur milieu familial, du décrochage scolaire dans le secondaire mais aussi le fondamental. » Lise Bruges déplore également une charge de travail importante. En cause, la multiplicité des missions et la complexité des situations. En février 2022, Wallonie-Bruxelles Enseignement, à travers une analyse quantitative, a constaté une augmentation réelle du volume de travail accompli par les agents techniques de l'ordre de 45 %.

Autre constat : tous les CPMS ne sont pas logés à la même enseigne. « Il y a des inégalités entre les centres et entre les réseaux, affirme Aline Pirlot. Plus la population est grande, moins vous avez de moyens. On ne tient pas compte du nombre d'écoles et de leur dispersion géographique. » La qualité des services s'en voit automatiquement impactée.

La rentrée scolaire de 2022 a été marquée par l'arrivée des pôles territoriaux ⁽²⁾. Depuis, chaque école d'enseignement ordinaire doit coopérer avec un pôle afin d'intégrer des élèves issus du spécialisé. Concrètement, des équipes pluridisciplinaires du spécialisé accompagnent les équipes éducatives confrontées à des jeunes, à besoins spécifiques ou du spécialisé, avec des difficultés pédagogiques. Une initiative saluée par Aline Pirlot. Néanmoins, sur le terrain, les pôles semblent assurer l'accompagnement des enseignants mais pas celui des élèves. « En fonction de l'analyse des situations, il y a encore des intégrations où il y a une aide individuelle », nuance Lise Bruges.

Les pôles territoriaux s'ajoutent à une multitude d'autres partenaires extérieurs, tels que les Services d'Actions en Milieu Ouvert, les Psychologues de première ligne, la médiation scolaire ou encore les équipes mobiles. Une multiplication de collaborations avec lesquelles les CPMS doivent jongler « sans que notre propre service soit renforcé », note Aline Pirlot.

Anticipation

Le Conseil Supérieur des Centres PMS explique qu'en tant que généralistes de première ligne, les personnels des centres devraient pouvoir passer la main aux services de deuxième et troisième ligne. Mais ces services sont saturés. « Nous accompagnons maintenant des situations que nous aurions redirigées vers d'autres services il y a cinq ans », s'indigne le Conseil. Face

aux multiples conséquences de la crise sanitaire, il s'inquiète également de l'avenir. « La crise ou les crises que nous traversons auront des impacts sur la santé mentale des jeunes. Et si nous ne les anticipons pas, nous serons à nouveau submergés et dans l'incapacité de gérer les choses de façon sereine et coordonnée », conclut-il.

Comment anticiper de tels bouleversements ? « En mettant en place des actions conjointes entre tous les acteurs de l'enseignement pour favoriser la santé mentale, viser le bien-être, rendre les jeunes actifs et porteurs de projets, répond Lise Bruges. Des élèves étaient déjà en difficulté mais la crise sanitaire, les inondations de l'été 2021 et la guerre en Ukraine ont été des amplificateurs. »

La tâche des centres psycho-médico-sociaux est ardue mais néanmoins indispensable. Ses acteurs sont essentiels car ils sont les seuls à collaborer avec tous les élèves, de tous les niveaux d'enseignement et de toutes les filières. Ils travaillent d'arrache-pied pour rendre la vie des élèves et des parents un peu plus rose. ●

Loïs DENIS

⁽¹⁾ Vidéo *Mais au fait, c'est quoi les CPMS ?* disponible sur youtu.be/Fa0yzLh6XtU

⁽²⁾ Plus d'informations sur les pôles territoriaux : PROF n°55 pages 10 et 11 www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3612



Du neuf au Service des accidents du travail

L'AGE se lance simultanément dans une simplification du suivi et une amélioration de la gestion des accidents de travail des personnels de l'enseignement au profit de ces derniers et des établissements.

Subir un accident du travail est toujours difficile. Aussi, lorsqu'il survient, devoir plonger dans des procédures administratives pour bénéficier des droits et aides prévus par la loi est une tâche dont quiconque se passerait bien.

Le service des accidents du travail, au sein de la Direction générale des personnels de l'enseignement, travaille à améliorer la gestion des dossiers d'accident du travail. L'objectif est, d'un côté, d'améliorer la manière de travailler des agents du Ministère pour, de l'autre côté, proposer une meilleure expérience utilisateur pour les membres des personnels de l'enseignement et les établissements.

Au programme : une nouvelle application métier, des nouvelles procédures simplifiées et des documents beaucoup plus lisibles !

Le service des accidents du travail

Depuis début 2022, l'équipe du service des accidents du travail a initié un travail au long cours, qui se concrétise un peu plus chaque jour. En effet, ce service s'est inscrit dans un processus d'accompagnement tout azimut pour faire évoluer les pratiques professionnelles de ses agents. Ces derniers ont remis à plat l'ensemble des processus métiers de la gestion des accidents du travail, pour proposer un saut qualitatif dans le cadre de l'expérience utilisateur des membres des personnels de l'enseignement et des établissements qui doivent malheureusement y recourir.

Un accompagnement spécifique par une équipe pluridisciplinaire de professionnels internes, a permis de poser les bases pour créer un environnement de travail qui fasse sens au niveau des pratiques qui devaient

inévitablement évoluer vers plus de technicité. Grâce à des ateliers basés sur l'intelligence collective, des lignes directrices ont été validées et mises en œuvre au travers de plans d'actions spécifiques, par les agents eux-mêmes, afin de mieux répondre aux missions de leur service.

Simplification administrative

Ce projet d'amélioration du parcours utilisateur pour la thématique des accidents de travail est inscrit au cœur des projets de simplification administrative du chantier 17 du Pacte pour un enseignement d'excellence. Les objectifs poursuivis sont la simplification des processus, une révision des textes et documents pour les rendre plus lisibles pour les usagers ainsi que la digitalisation complète de toutes les étapes de gestion d'accident de travail, via le développement d'une nouvelle application informatique.

ACCITRAV

Le développement d'une nouvelle application informatique pour la gestion des accidents du travail est une des priorités accordées par le gouvernement pour 2023.

Les agents

Cette application sera d'abord utilisée par les agents du service des accidents du travail, pour encoder et gérer les dossiers des victimes d'accident de travail. Cela leur permettra d'améliorer leur travail, d'accélérer le traitement des dossiers. Ils pourront également retrouver plus rapidement de l'information et ainsi répondre plus efficacement aux requêtes des membres des personnels de l'enseignement et des établissements.

Les membres des personnels

L'application sera élargie aux membres des personnels de l'enseignement et aux établissements. Ceci permettra d'améliorer leur expérience utilisateur en centralisant au sein d'une unique application toutes les procédures liées aux accidents du travail. L'application proposera également de l'aide par rapport aux procédures, redirigeant les enseignants et les établissements vers les bonnes adresses,

le cas échéant. Ce n'est en effet pas toujours évident de s'en sortir avec les différents intervenants que sont le Medex, le Service Fédéral Pensions, les conseillers en prévention, etc.

Et concrètement ?

À partir de cette année 2023, des choses vont progressivement changer pour la gestion des accidents du travail survenus aux membres des personnels de l'enseignement.

Dans un premier temps

De nouveaux formulaires de déclaration pour les accidents du travail vont faire leur apparition. Ces derniers sont plus clairs, lisibles et compréhensibles et suivent la structure du futur formulaire électronique de déclaration. Il sera également possible de directement les compléter et les envoyer au format Word, tant pour les enseignants que les établissements.

Dans un deuxième temps

La nouvelle application métier ACCITRAV sera ouverte aux membres des personnels de l'enseignement et aux établissements pour rentrer les déclarations d'accident de travail, de manière électronique. Via cette application web, accessible depuis un navigateur web, vous pourrez déclarer votre accident du travail et attacher différents annexes à votre dossier : certificat médical « modèle B », photos, PV de police, témoignages, etc.

Dans un troisième temps

ACCITRAV évoluant, le suivi des dossiers d'accidents du travail pourra se faire par les enseignants depuis le portail Mon Espace⁽¹⁾. L'objectif est de leur permettre de suivre l'avancement du traitement de leurs dossiers, de prendre connaissance des décisions et de télécharger les attestations, le tout depuis Mon Espace.

Enfin, les différents documents officiels, les courriers et les notifications vont subir un sérieux lifting afin de les moderniser et surtout de les rendre plus lisibles et compréhensibles. Ceci se fera de manière continue, tout au long du projet. •

Le Service des Accidents du travail

⁽¹⁾ monespace.fw-b.be

Un nouveau parcours d'enseignement qualifiant axé sur la réussite des élèves

Parcours en trois ans, généralisation de l'apprentissage modulaire et avancées contre le redoublement : dès la rentrée 2023, l'enseignement qualifiant fait bouger l'école secondaire.

L'enseignement qualifiant constitue un des cinq axes de travail du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Souvent méconnu, l'enseignement qualifiant scolarise pourtant près de 50 % des élèves. La combinaison des cours de formations générale et de qualification qu'il permet est un atout majeur pour ses élèves, et un formidable enjeu pour le système de l'enseignement et pour la société. Parce que l'enseignement qualifiant évolue avec l'école, ses élèves et la société, mais aussi avec ses acteurs et secteurs professionnels, la réflexion du Pacte s'ouvre aux questions qui touchent le parcours des élèves, la gouvernance des options, et les synergies avec l'emploi et la formation professionnelle, afin d'en faire de véritables leviers de réussite des élèves.

La rentrée 2023 sera marquée par les évolutions apportées au parcours des élèves. Après avoir évalué l'expérimentation de la certification par unité (CPU), menée de 2012 à 2021, le nouveau « parcours d'enseignement qualifiant » qui se met en place conserve certains de ses éléments en les généralisant à l'ensemble des options. Mais le nouveau parcours contient également des éléments novateurs qui visent à offrir aux élèves une formation plus motivante et un soutien adapté.

Le choix du secteur et du métier, l'organisation modulaire des apprentissages, la remédiation et le suivi des élèves, ainsi que l'aménagement des transitions et des évaluations sont ajustés pour faire évoluer le parcours de qualification dans le paysage de l'enseignement de la FW-B. Ce faisant, la réforme anticipe l'allongement du tronc commun (qui comprendra la 3^e secondaire en 2028) en ciblant la formation qualifiante sur trois années, de la 4^e secondaire à la 6^e.

Entrer dans le parcours, s'orienter grâce à une 3^e année polyvalente

Le plaisir d'apprendre et la motivation jouent un rôle central dans la réussite scolaire. Dans l'enseignement qualifiant, où se côtoient nombre d'options et où le lien entre la formation et le métier est plus immédiat, le choix d'orientation est clé. Le nouveau parcours d'enseignement qualifiant organise la formation et la qualification de l'élève sur trois années, de la 4^e à la 6^e année, dès la rentrée 2023. La troisième année pourra alors être organisée, par les écoles qui le souhaitent, sous la forme d'une troisième année polyvalente en proposant aux élèves de choisir des modules regroupant plusieurs options de base groupées au sein d'un même secteur, dans des secteurs distincts ou de choisir des modules communs à la filière professionnelle et qualifiante. En permettant des choix moins ciblés au départ, l'élève peut découvrir plusieurs secteurs ou plusieurs groupes de métiers qui lui permettent de confirmer ses choix. Ensuite, à l'issue de la 4^e année, l'élève, s'il réussit son année, pourra encore changer d'orientation, si l'ensemble des enseignants y sont favorables (voir pages 24-25).

L'apprentissage modulaire, des séquences pour construire un parcours motivant et ouvert à la formation tout au long de la vie

Avec le PEQ, c'est l'apprentissage modulaire qui se généralise : le processus de formation est organisé en unités de qualification qui sont validées progressivement, comme c'était le cas avec la certification par unité. L'apprentissage modulaire permet un séquençage des contenus qui, en étant plus courts, permettent des validations plus rapides, et un agencement flexible et de modules centrés sur l'acquisition de connaissances, sur l'acquisition d'habiletés ou sur le développement d'attitudes. Mieux ajustés aux besoins de l'élève, les contenus sont plus motivants. L'approche modulaire permet aussi de s'articuler

Pacte pour un Enseignement d'excellence

aux formations professionnelles – également organisées sous cette forme – qui s’ouvriront ensuite, une fois sur le marché du travail qu’il soit local ou européen. Pour mettre en place l’apprentissage modulaire, l’école adapte ses modalités d’évaluation sur la base des profils de formation, tandis que les enseignants de cours techniques ou de pratique professionnelle mettent la progressivité des apprentissages au centre de la démarche pédagogique.

Différenciation, remédiation, continuum : des modalités pour soutenir la réussite

Pour soutenir l’élève, la différenciation et la remédiation doivent pouvoir s’organiser de manière précoce, dès l’apparition de la difficulté. C’est par l’observation et l’évaluation formative que la remédiation peut se déployer de manière plus immédiate. Avec le parcours d’enseignement qualifiant, un « dossier d’apprentissage » propre à chaque élève permettra d’échanger entre les enseignants, l’élève et ses parents, les informations relatives au suivi de l’élève, ses difficultés et les remédiations mises en place.

Innovation majeure du nouveau parcours, un continuum pédagogique est instauré du début de la 5^e à la fin de la 6^e année : l’évaluation est organisée tout au long du continuum sur deux années plutôt qu’une, et l’élève – acteur de ses apprentissages – peut acquérir et valider progressivement les unités de qualification et les cours généraux de sa formation.

Le début et la fin d’un parcours sont toujours des moments de transition importants, c’est pourquoi l’ensemble des compétences de l’élève est évalué à la fin de la première année, en 4^e, et à la fin de la 6^e année. Si les difficultés de l’élève sont trop importantes, l’élève qui est maintenu dans une année complémentaire, verra son programme adapté par le conseil de classe. Établi sur la base

du bilan scolaire de l’élève, le « programme de soutien spécifique aux apprentissages » est inséré au dossier d’apprentissage. Il est axé sur les éléments qui lui permettront de surmonter les difficultés constatées, au cours d’une année qui doit se concevoir comme complémentaire, et ne peut constituer une répétition de la précédente. Le programme peut prévoir des adaptations de la grille, des périodes de stage ou de pratique professionnelle complémentaires, de la remédiation, etc.



En fin de parcours, au terme de la 6^e ou de la 7^e, pour éviter le décrochage, la fin de parcours complémentaire est organisée de manière à soutenir l’obtention de la certification le plus rapidement possible. Dans le dispositif de fin de parcours complémentaire, la certification est possible à tout moment de l’année, dès que l’élève est prêt. Cette fin de parcours comprend obligatoirement un stage, gage de motivation et de transition vers le monde du travail. ●

Séverine BERNARD

Nouveau parcours d’enseignement qualifiant : quand ?

- 2022-2023 : Les options CPU de 4^e et 7^e années sont organisées selon les modalités du PEQ.
- 2023-2024 : Les options qualifiantes hors CPU de 4^e et 7^e et les options CPU en 5^e sont organisées selon les modalités du PEQ.
- 2024-2025 : Les options qualifiantes hors CPU de 5^e et les options CPU en 6^e sont organisées selon les modalités du PEQ.
- 2025-2026 : Les options qualifiantes hors CPU de 6^e sont organisées selon les modalités du PEQ.

Pour en savoir plus sur le PEQ

- Pour s’informer en un clic : monecolemonmetier.cfwb.be/professionnels/parcours-denseignement-qualifiant
- Pour se former aux enjeux et modalités du nouveau parcours avec l’IFPC : ifpc.cfwb.be
- Vous avez une question, vous souhaitez un avis ou cherchez une information pour mettre en œuvre le PEQ dans votre école : la cellule PEQ de la DGEO (AGE) est à votre disposition : monecolemonmetier.cfwb.be/professionnels/parcours-denseignement-qualifiant/contact-peq.

TIMSS 2023

Des données pour mesurer les acquis en mathématiques et en sciences

A partir du mois d'avril, la récolte de données pour l'enquête TIMSS 2023 débutera dans les écoles sélectionnées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans son collimateur : les mathématiques et les sciences.

TIMSS, pour Trends in International Mathematics and Science Study, est une vaste enquête internationale qui se déroule tous les quatre ans et qui a pour objectif de mesurer les acquis en mathématiques et en sciences des élèves de 4^e année primaire. En 2023, plus de 60 pays participent à cette enquête, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En plus de l'évaluation de ces acquis, cette enquête vise à appréhender les éléments de contextes culturels, socioéconomiques, pédagogiques, familiaux et individuels. Des paramètres qui peuvent aider à comprendre les résultats observés dans chaque pays participant. Ces informations sont récoltées anonymement auprès des élèves, des parents, des enseignants et des directions d'école.

Participer à l'enquête TIMSS ⁽¹⁾ permettra à la Fédération Wallonie-Bruxelles de disposer d'un indicateur fiable des acquis en mathématiques et en sciences des élèves de 4^e année primaire. Le matériel de test restant confidentiel d'un cycle à l'autre, il sera possible de comparer les résultats dans le temps. Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles servira donc de première mesure pour évaluer l'impact de la mise en place du nouveau tronc commun. Cette enquête complétera l'enquête PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) qui suit les apprentissages, des élèves de 4^e primaire toujours, dans une autre matière essentielle : la lecture.

Dans le courant du mois de décembre 2022, un échantillon représentatif de 166 écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été tiré au sort. L'enquête se déroulera dans ces établissements entre le 3 avril et le 9 juin 2023.

Ce qui attend les écoles sélectionnées

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ? L'école désigne un coordinateur scolaire chargé d'assurer la participation de son établissement à l'enquête. Cette personne peut être le directeur, un enseignant de 4^e année primaire ou un membre du personnel administratif.

Une demi-journée est consacrée à l'administration de l'enquête. Le jour du test, dont la date sera fixée en concertation avec chaque école, un administrateur de test se rendra dans chaque classe sélectionnée avec des ordinateurs portables en suffisance pour chaque élève. Après une phase de consigne d'une durée approximative de 30 minutes, les élèves seront soumis à deux blocs de questions (un pour les mathématiques et un pour les sciences) de 36 minutes chacun. Ils devront ensuite répondre à un questionnaire pendant environ 30 minutes.

Les directions d'écoles et les enseignants chargés d'enseigner les mathématiques et les sciences dans les classes sélectionnées seront également sollicités pour répondre à un questionnaire en ligne. Ces questionnaires permettent de récolter des informations sur l'école, les pratiques de classe, etc.

Chaque école ayant participé à la campagne définitive recevra un rapport personnalisé et confidentiel après la publication internationale des résultats (prévue en décembre 2024). Ce rapport permettra de situer la ou les classes participantes de l'établissement par rapport à la moyenne des classes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ●

TIMSS

⁽¹⁾ Pour en savoir plus consultez la page consacrée à l'enquête TIMSS : www.enseignement.be/index.php?page=28614&navi=4940

CEB, CE1D, CESS

Une source de stress à tempérer

En juin 2023, comme chaque année à la même période, l'atmosphère sera studieuse. Les évaluations certificatives envahiront les bancs des écoles. Selon leur niveau d'étude, certains élèves présenteront des épreuves externes communes avant de décrocher leur certificat d'études de base (CEB), leur certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) ou leur certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

Les épreuves sont imaginées avec deux ans d'avance. Derrière chaque évaluation externe se trouve un groupe de travail. Sa mission est d'élaborer l'épreuve, les consignes de passation et de correction ainsi que les critères de réussite. Il est composé d'enseignants, d'inspecteurs, de conseillers au soutien et à l'accompagnement et d'un représentant de la Direction générale du Pilotage du Système éducatif.

« L'objectif de ces certificats est d'évaluer tous les élèves et ainsi viser une plus grande équité », résume Iris Vienne, directrice faisant fonction de la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plan B et corrections

Mieux vaut prévenir que guérir. Le groupe de travail prévoit toujours une épreuve alternative en cas de fuites. 2015 a été un électrochoc. Des questionnaires d'épreuves certificatives du CE1D et du CESS avaient été divulgués entraînant l'annulation de l'organisation des examens en question. Depuis lors, une procédure permet de réagir à ce genre de situation et de limiter l'impact pour les élèves et les équipes éducatives.

Après le labeur des élèves, c'est au tour des correcteurs d'entrer en scène. Pour le CEB, les inspecteurs de l'enseignement fondamental organisent au terme de chaque matinée des centres de correction en réunissant tous les

Lentement mais sûrement les évaluations externes certificatives approchent. Plongée dans le processus de conception de ces épreuves.



titulaires de 6^e année auxquels s'ajoute, pour chaque école participante, un enseignant par tranche de 20 élèves. L'inspecteur veille également à ce qu'un professeur ne corrige pas les copies des élèves dont il a la charge.

Pour le CE1D et le CESS, l'épreuve est corrigée par un enseignant ou un groupe d'enseignants. Des corrections collectives peuvent être organisées sur décision du pouvoir organisateur.

Rappelons que chaque année, les enseignants sont interrogés sur toutes les facettes du dispositif via un questionnaire bilan. Les remarques sont ensuite transmises aux groupes de travail qui conçoivent les épreuves afin de les améliorer.

Dédramatiser

Les évaluations certificatives sont souvent source d'anxiété. Tout le monde met son grain de sel sur un sujet déjà piquant. La pression subie par les enfants et indirectement (ou pas) par les équipes éducatives peut entraîner un climat angoissant. Il faut pouvoir rassurer et relativiser. La période COVID a amplifié le stress lié à cette période et des mesures ont été prises par rapport à l'organisation des évaluations. Cette année devrait être celle d'un retour à la normale.

« L'épreuve n'est pas déterminante à elle seule. En cas d'échec, le jury d'école ou le conseil de classe peut décider d'attribuer le certificat. Cela peut arriver, par exemple, dans le cas d'un élève qui aurait paniqué durant l'épreuve. Le jury d'école ou le conseil de classe se basera alors sur le dossier de l'élève », rassure Iris Vienne. En cas de désaccord avec la décision de l'école, les parents ont le droit de déposer un recours. •

Loïs DENIS

Voici ce que vous pensez de *PROF*

En décembre dernier, *PROF* a lancé une enquête de lectorat. Vous avez partagé votre avis sur nos forces et nos faiblesses, en passant par vos habitudes de consommation.

Les résultats sont tombés.

Après 14 années de bons et loyaux services, le magazine *PROF* (né en mars 2009 donc) aspire à faire peau neuve. Une sorte d'adolescent en pleine puberté se préparant à sa vie d'adulte. À chaque numéro, plus de 120 000 exemplaires atterrissent dans les boîtes aux lettres des acteurs de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est dans une perspective d'évolution que *PROF* vous a sondé en décembre. 795 personnes ont répondu à notre enquête de lectorat. La majorité des participants et surtout des participantes (70,8 % des répondants sont des femmes) fait partie du personnel enseignant (75 %), du Service général de l'Inspection (4,8 %) et des CPMS (4,2 %). L'échantillon interrogé se situe principalement dans le Hainaut, à Bruxelles et en province de Liège pour une moyenne d'âge de 47 ans. Maintenant que les profils sont établis, place aux résultats dont la marge d'erreur maximale est de 3,5 %.

Attachement au papier

L'enquête révèle que *PROF* est connu et reconnu. Il bénéficie d'une notoriété certaine et remplit, selon vous, sa mission d'information et de vulgarisation. Parmi les répondants qui connaissent le magazine *PROF*, un peu plus de deux tiers (67,1 %) le lisent à chaque publication. Les 40-59 ans sont des lecteurs assidus (75 %) alors que les moins de 30 ans le sont beaucoup moins (50 %), voire ne consultent pas le magazine (28,9 %). À noter que la part des assidus augmente avec l'ancienneté. Les lecteurs et lectrices compulsifs se trouvent dans le Brabant wallon, le Hainaut et la province de Namur.

À la question « *Comment avez-vous connu cette publication ?* », vous avez répondu via votre travail (35,1 %), votre école (28,3 %) et les médias/réseaux sociaux (20,7 %). Autre élément : vous êtes encore très attachés au papier puisqu'il s'agit du support de lecture préféré de 80,4 % des répondants. Les articles en ligne (10,4 %) et le format PDF du magazine (9,2 %) sont très peu privilégiés. Vous êtes cependant favorables à la mise en place d'un système « à la demande », que ce soit une version papier par abonnement, l'envoi d'une infolettre (newsletter) ou la publication régulière d'actualités sur les réseaux sociaux.

Peut mieux faire

Globalement vous êtes satisfaits du magazine. La fréquence de publication vous convient et les articles sont d'une longueur idéale et parfaitement compréhensibles. En revanche, vous pointez un manque de diversité des thèmes et des contenus.

Une partie des répondants estime ne pas être suffisamment représentée dans les publications du magazine. Ils souhaiteraient notamment plus de sujets liés à l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR), au supérieur, à la promotion sociale et à l'enseignement spécialisé. Certains désirent également davantage d'articles portant sur la réalité du terrain et des guides applicables aux situations qu'ils vivent réellement. D'autres ont manifesté leur intérêt pour plus d'interactivité.

Votre principale critique à l'égard de *PROF* est un manque d'objectivité. Celles et ceux ayant exprimé ce sentiment souhaiteraient que le magazine adopte une présentation plus neutre et critique des sujets afin d'éviter l'impression de faire « la publicité pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ». Vous placez d'ailleurs l'objectivité, la rigueur et les témoignages comme critères les plus importants d'une information. Dans sa forme, le magazine peut aussi faire mieux. Il souffre d'un manque de lisibilité et sa mise en page prend de l'âge. Vous suggérez un format plus moderne et attractif.

Malgré des fondations solides, *PROF* doit effectuer des travaux de rénovation afin de mieux répondre à vos attentes et aux usages de notre époque. ●

Loïs DENIS

Abonnez-vous à notre newsletter

PROF débarque dans vos boîtes mails. Vous avez indiqué vouloir recevoir une infolettre (newsletter) et nous avons décidé d'exaucer ce vœu. Tous les 20 du mois, vous recevrez quelques articles soigneusement sélectionnés. Une première étape vers la dématérialisation du magazine. Pour vous abonner, il suffit de remplir ce (court) formulaire : infolettres.cfwb.be/inscription-prof



La Fédération Wallonie-Bruxelles et l'EVRAS

Depuis 10 ans, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est une des missions de l'école. Comment le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles aide-t-il les écoles à sa mise en place ?



Tous les jours, des faits divers démontrent l'importance que nos enfants, nos jeunes soient informés et formés à la vie relationnelle, affective et sexuelle. C'est quoi le respect de soi, des autres ? Comment être dans une relation amicale, amoureuse équilibrée ? Quand s'arrête le consentement ? Le respect de mon individualité, de mon intimité c'est accepter ou refuser de faire la bise même quand je n'en ai pas envie ? Est-ce que faire comme les influenceuses Tik-Tok, c'est une bonne chose pour moi ? J'aime le vernis à ongles et je suis un garçon, c'est grave ?

Des questions que se posent les jeunes, mais qui ne savent pas toujours vers qui se tourner pour les aider à construire une réponse.

Aujourd'hui

La majorité des animations EVRAS sont organisées à la demande des établissements scolaires. Celles-ci ne sont donc pas généralisées et diffèrent d'une école à l'autre. Certaines en organisant, d'autres pas du tout.



Pourtant, prévoir une place à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est déjà prévu par le Code de l'enseignement (2012 dans le décret « missions » et art. 1.4.1-2 du code)⁽¹⁾ et encadré par un protocole d'accord (2013) entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française.

À ce jour, de nombreuses préoccupations étaient encore sans réponse. Ainsi, les contenus des animations n'étaient pas harmonisés et/ou cohérents. Un monitoring des interventions EVRAS réalisées dans les écoles n'était pas prévu et aucune garantie n'existait dans la formation des intervenants dans les écoles, avec tous les risques que cela comporte.

Nouveautés majeures

Ce 09 décembre 2022, le Gouvernement a adopté en première lecture le protocole

d'accord de coopération entre la Communauté française, la Région Wallonne et la COCOF, relatif à la généralisation de l'EVRAS.

Cet accord contient des nouveautés majeures essentielles comme une généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire. Ainsi des animations externes seront obligatoires pour tous les élèves de P6 et de S4 dans l'enseignement ordinaire ainsi qu'en maturité IV et en phase 4 (forme 3 et 4) de l'enseignement spécialisé.

Il prévoit aussi la création d'un label EVRAS unique pour les opérateurs externes en animation, afin de s'assurer de la qualité des intervenants.

Dorénavant, seuls les opérateurs labellisés pourront proposer des animations EVRAS aux enfants et aux jeunes. Ceux-ci seront alignés selon les thèmes et objectifs décrits dans le guide dont il est question pages 16-17.

Cet accord fixe également des objectifs et un cadre de référence commun aux contenus des animations EVRAS en complémentarité avec les apprentissages prévus par les référentiels (lire interview de Louise-Marie Drouis – animatrice en EVRAS et coordinatrice du projet « Stratégies concertées » en pages 16-17).

Enfin, il met en place une gouvernance qui permettra de contrôler, mesurer et suivre les objectifs fixés par l'accord de coopération et y apporter les ajustements nécessaires.

Toutes ces mesures ont pour objectifs de faire bénéficier à tous les enfants et les jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle afin de s'inscrire comme individu responsable dans le monde d'aujourd'hui et de demain. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Le décret portant sur les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, mettant en place le tronc commun www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=16032&do_check=IQJMTWCSY

⁽²⁾ www.evras.be/generalisation/strategies-concertees/publications

Partenaire particulière

Louise-Marie Drouie est la coordinatrice du pôle pédagogique à l'ASBL O'YES spécialisée dans l'EVRAS, connue, entre-autre, pour sa chaîne Moules-Frites⁽¹⁾.



C'est à l'occasion de la sortie du nouveau guide en EVRAS que PROF a rencontré Louise-Marie Drouie. Découvrons cette partenaire de l'enseignement.

PROF : Qui êtes-vous et quelle est votre formation ?

Louise-Marie Drouie : Je suis sage-femme de formation et j'ai un master en santé publique. Depuis 3 ans, je suis la coordinatrice du pôle pédagogique à l'ASBL O'YES et chargée du projet Stratégies Concertées EVRAS.

Qu'est-ce que O'YES⁽²⁾ ?

Il s'agit d'une organisation de jeunesse qui travaille dans la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes de 15 à 30 ans dont le cœur de cible est les 18-25. On travaille par et pour les jeunes. Nous menons une multitude de projets avec, comme ligne directrice, l'éducation par les pairs. Nous formons des jeunes des années diplômantes de l'enseignement supérieur en hautes écoles et universités. Mais aussi des jeunes de kots à projets, de cercles, qui vont sensibiliser d'autres jeunes, souvent les étudiants de bac1 dans le cadre d'un parcours EVRAS.

Ce parcours est composé de différents stands ayant un thème spécifique comme la contraception, la pornographie, les IST, le consentement... Ceux-ci sont animés par des jeunes que nous formons. Ils sont accompagnés d'experts dans les thématiques que nous abordons.

Quels sont les liens entre O'YES et l'enseignement obligatoire et non obligatoire ?

Avec le secondaire, surtout les S5-S6, nous menons, en collaboration et concertation avec des représentants locaux de communes bruxelloises des projets EVRAS. Par exemple, en organisant un parcours de sensibilisation. Pendant une semaine, dans une commune, les jeunes des écoles viennent suivre ce parcours de 2-3h. Il s'agit de différents stands ayant chacun un thème différent animé par des jeunes et des structures ressources et partenaires (plannings familiaux, ASBL...). Ainsi, les jeunes savent vers qui se tourner si besoin. Les outils proposés sont des supports à la discussion.

Avant de commencer ce parcours, nous leur expliquons la charte de comportement bienveillant, mais aussi qu'ils peuvent refuser de participer à un stand. Nous ne les forçons pas. Soit ils passent à un autre, soit ils vont dans un coin lecture en cas de refus total. Nous demandons aux profs de se mettre en retrait afin de ne pas être intrusifs. Nous constatons qu'au début les jeunes sont parfois réticents à participer. À la fin, ils aimeraient continuer et prolonger les débats. Ils repartent avec un petit pack d'informations et ressources. Avec le supérieur, en plus des formations par les pairs, nous sommes intégrés aux crédits de cours « éducation à la santé » par exemple. Souvent on intervient aussi à l'initiative de profs qui font appel à des intervenants extérieurs. Parfois, ce n'est pas dans le cadre de cours, mais c'est rattaché à l'établissement comme projet, nous y intervenons toujours en accord avec les directions.

Pouvez-vous nous en dire plus à propos du nouveau Guide pour l'EVRAS-balises et apprentissages ?

Ce guide⁽³⁾ est le fruit du travail des Stratégies Concertées EVRAS qui a démarré en 2018. À partir de 2019, nous avons récolté les besoins des enfants, des jeunes, des professionnels. À la question « *Quel est le frein à la généralisation effective de l'EVRAS en FW-B ?* » a émergé la notion de guide qui assurerait des repères, de la cohérence dans le parcours scolaire, cohérence aussi entre les différents intervenant.es. Qui fait quoi ? À quel niveau ? À propos de quelle thématique ? C'est pour répondre à ces besoins qu'a été créé ce guide dont le nom est lourd de sens. Il s'agit de balises d'apprentissage, par tranches d'âges, en lien avec le développement psycho-affectif et sexuel. Il évolue en fonction du questionnement, du degré de maturité des enfants et des jeunes. Il ne s'agit pas d'un mode d'emploi tout fait, ni d'un manuel scolaire à suivre de A à Z. Ce n'est pas la bible de l'EVRAS. Ce guide est destiné aux professionnels en animation EVRAS. On ne se lève pas un matin, en se disant : « *Je lis le guide et je pars faire des animations EVRAS.* » Il y a tout un contexte de formations initiales ou continues, de connaissances à acquérir.



Pour l'élaborer, nous avons d'abord fait une revue de littératures et référentiels nationaux et internationaux sur le sujet. Parallèlement, nous avons récolté les besoins des jeunes, l'avis des professionnels, des équipes éducatives, des parents. Ce qui veut dire que nous avons récolté les besoins des professeurs, qui sont souvent les oubliés de l'EVRAS, alors que même s'ils ne font pas de l'EVRAS en tant que cours, c'est un domaine transversal : ils en font quotidiennement.

“ *Eduquer c'est aussi accompagner les enfants et les jeunes vers un bien-être au niveau de leur vie relationnelle affective et sexuelle.* ”

Ensuite, les étapes écriture, relectures avec les différents intervenants. Ce guide peut être utilisé par les enseignants à différents niveaux, si l'école souhaite mettre en place un projet, il outille à sa mise en place. Il fait aussi des liens avec les référentiels de l'enseignement. Il définit les prérequis en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et les liens entre les thématiques. Il dresse aussi la liste des intervenants externes. Face à une problématique où trouver le professionnel qui pourra répondre au besoin (CPMS, PSE...).

L'EVRAS fait partie des missions de l'école depuis plus de 10 ans. Pourquoi est-ce encore souvent compliqué à mettre en place ⁽⁴⁾ ?

Il y a différents freins à l'organisation de l'EVRAS. Le premier est la méconnaissance du sujet par les directions. De l'intérêt de ces questions pour le bien-être des enfants et des jeunes. Certains se focalisent sur le S de sexuel alors que l'EVRAS traite des notions émotionnelles, relationnelles et affectives. On parle

des émotions, des sentiments, de l'intimidé, de la pudeur, du consentement. Toutes des notions que l'on peut aborder bien avant 5 ans. La vie relationnelle et affective, on peut en parler dès le plus jeune âge, avec un vocabulaire adapté.

Le second, dans le chef de certaines directions est la non volonté d'en faire en tant que telle. Donc, s'il n'y a pas une démarche d'un membre de l'équipe éducative, il n'y a pas d'EVRAS.

La troisième est le manque de ressources humaines, financières et logistiques. Organiser ce genre d'activités nécessite des locaux adaptés, du personnel formé, sans oublier qu'il faut un budget pour les financer. Il n'est pas simple depuis la COVID d'avoir des partenaires-ressources de proximité vers qui les jeunes pourraient se tourner en cas de besoin. Enfin, le temps est un gros frein. Les équipes éducatives sont souvent demandereses pour co-construire le projet avec nous, mais il n'est pas simple d'accorder les agendas, de trouver du temps dans des horaires déjà bien remplis.

La force que l'on a, c'est que souvent, ce sont des démarches qui viennent des jeunes, ils ont peut-être interpellé un prof. Quand les écoles viennent vers nous c'est qu'elles ont la volonté de mettre en place un projet. On répond donc à une demande et c'est une force.

En quoi êtes-vous une actrice de l'enseignement ?

Éduquer c'est aussi accompagner les enfants et les jeunes vers un bien-être au niveau de leur vie relationnelle affective et sexuelle. Je pense que c'est la mission aussi des personnels de l'éducation. Donc, je suis aussi une actrice de l'enseignement. •

Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ *Moules frites*, la seule chaîne belge 100 % consacrée au bien-être et à la sexualité www.o-yes.be/moules-frites

⁽²⁾ O'Yes www.o-yes.be

⁽³⁾ Certaines parties du guide font actuellement l'objet de révision. Une nouvelle version validée par les Stratégies Concertées EVRAS sera disponible très prochainement.

⁽⁴⁾ Pour plus d'informations PROF52 – « Où en est l'EVRAS » www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3388 et le dossier sur l'EVRAS sur e-classe www.e-classe.be/0b9f0180-2e8a-4e44-b404-e5283ed7535b



Quand les troubles du langage perturbent les apprentissages

Dès le plus jeune âge, l'enfant communique : babils, pleurs, mimiques. Communiquer c'est entrer en relation, faire des liens, apprendre. Mais comment faire lorsque le langage est défaillant ?

Peu importe la forme qu'elle prend, la communication est la base des relations humaines. Cette communication commence bien avant la naissance et évolue avec le temps.

Parfois, parler est difficile.

Certains enfants développent des troubles du langage et de la communication pour des raisons « médicales » : surdité, trisomie 21, troubles du spectre de l'autisme, dysphasie ; épilepsie, retard mental, fente labio-palatine...

Si des troubles spécifiques complexifient l'acquisition du langage, tous les enfants sont susceptibles d'avoir des difficultés dans l'acquisition des connaissances et des compétences langagières.

C'est pourtant de ces habilités que dépendent tous les apprentissages cognitifs, affectifs, relationnels, comportementaux...

Le développement langagier est prédictif de l'apprentissage

de la lecture, de l'écriture, donc de tous les apprentissages et de la réussite scolaire comme le relèvent les professeurs américains D. K. Dickson et M. Porche en 2011 dans leur étude⁽¹⁾.

Si le cocon familial est le premier lieu des apprentissages du langage, les milieux de la petite enfance et à fortiori les classes de l'enseignement maternel sont des lieux privilégiés pour observer le langage des enfants, ajuster les pratiques éducatives afin de soutenir, améliorer et renforcer les compétences langagières de tous les enfants, indispensables pour augmenter la réussite scolaire et diminuer les inégalités existantes.

Ce mini-dossier est loin d'être exhaustif sur ce sujet. Il a pour objectif d'informer de manière globale sur l'importance du langage dans les apprentissages. Apporter une série d'outils et pratiques mise en place au sein des classes afin de soutenir la communication avec des enfants ayant des difficultés diverses pour dire les mots. Si à la base ils sont développés pour répondre à une problématique sévère, ils peuvent être un outil pour tous.

Observer et évaluer les capacités langagières des enfants

En 2017, une étude exploratoire⁽²⁾ menée par Sandrine Leroy, Lisandre Bergeron-Morin, Lise Desmottes, Caroline Bouchard et Christelle Maillart des universités de Liège et de Laval, a mené à un constat : les personnels de l'éducation et les agents des CPMS ont besoin d'être mieux formés et outillés pour comprendre et observer le développement langagier des élèves afin de les soutenir au mieux, le plus vite possible, dans leur apprentissage du langage.

Un outil a été conçu pour les enseignant.es de deuxième maternelle : SOLEM (*Soutenir et Observer le Langage des Enfants en Maternelle*).

Ses objectifs sont d'identifier les enfants qui ont besoin d'un soutien spécifique et observer leur communication pour leur offrir rapidement un soutien adapté.

PROF est allé en reportage dans une classe où la méthode SOLEM est utilisée (cf. p.20).

Et quand il n'y a pas les mots ?

Si les mots sont absents, ou difficilement présents, d'autres méthodes permettent la communication. Il s'agit des Communications Alternatives et/ou Augmentatives (CAA). Le professeur Filip Loncke à l'Université de Virginie spécialisé dans les CAA les définit ainsi : « *Les CAA désignent le cadre formel et les*

techniques d'intervention destinés à améliorer la communication et la qualité de vie entre des personnes qui ont des besoins de communication et de leur entourage. »

La communication est alternative lorsque l'enfant ne produit pas de mot : un outil est utilisé pour remplacer la parole.

La communication est augmentative lorsque l'enfant produit des mots, mais de manière altérée ce qui rend la compréhension très difficile : un outil augmente la capacité à communiquer.

Dans de tels cas, le choix du mode de communication ne se fait pas seul. Différents critères sont à observer : les compétences de l'enfant, la finalité de l'outil (augmentatif ou alternatif), la facilité d'utilisation, son caractère évolutif et bien d'autres encore. Ce mode de communication alternatif ou augmentatif est donc choisi avec l'entourage de l'enfant, un professionnel de la communication (logopède), un service spécialisé afin de choisir celui qui convient le mieux à l'enfant. ●

⁽¹⁾ DICKINSON DK, PORCHE MV, « Relation between language experiences in preschool classrooms and children's kindergarten and fourth-grade language and reading abilities », *Child Dev*, 2011 May-Jun;82(3):870-86. doi: 10.1111/j.1467-8624.2011.01576.x. Epub 2011 Mar 17. PMID: 21413936.
⁽²⁾ LEROY S., BERGERON-MORIN L., DESMOTTES L., BOUCHARD C. & MAILLART C., « Observer et évaluer la qualité des interactions enseignant-e/ enfants à l'école maternelle en Belgique pour soutenir le développement langagier des enfants de 4 ans : une étude exploratoire », *Travaux neuchâtelois De Linguistique*, n°66, 69-87, 2017. <doi.org/10.26034/tranel.2017.2874>

Quelques systèmes de CAA

Ces systèmes sont particulièrement utilisés dans l'enseignement spécialisé. Ils peuvent être utilisés avec tous les élèves afin de répondre à des besoins spécifiques. Ces méthodes ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients. Cette liste est non exhaustive.

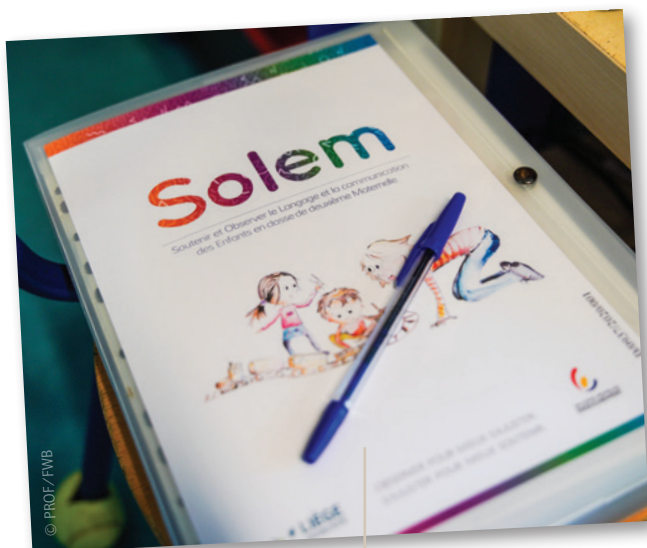
Système	Méthodes	Description	Où trouver de l'information
Gestuelle	La langue des signes	Il s'agit d'une langue à part entière utilisée par les personnes atteintes de surdité. Elle remplit toutes les fonctions d'une langue orale.	Ligue de la langue des signes de Belgique www.lsf.be
	Le Sésame	Méthode mêlant gestes et pictogrammes. Elle est adaptée aux personnes avec handicap mental, autisme.	École La Clairière qui a créé cette méthode www.laclairiere.be/sesame et YouTube
	Le Coghamo / le Makaton	Communication gestuelle pour handicapés moteurs. Méthode gestuelle simplifiée et utilisée aussi avec les très jeunes enfants qui ne sont pas encore en âge de parler.	www.coghamo.be
Échange d'images	PECS, GRACH, Cornusse, les Pictogrammes et bien d'autres encore proposent des pictogrammes figuratifs permettant l'échange, la demande, l'expression des besoins... Beaucoup de produits existent et ne sont pas gratuits.		
Aide à l'enregistrement de la voix	De nombreux outils existent comme les albums parlant, le stylo optique, le BA.Bar, le quick talker... des outils qui mélangent pictogrammes et message oral. Tous ces outils ont un coût et nécessitent que l'enfant puisse les manipuler.		
Outils numériques	Pour trouver l'outil le plus approprié, des professionnels analysent les besoins et aident au choix de l'outil numérique le plus adapté. Comme au CRETH creth.be		

De nombreuses ressources gratuites sont disponibles sur e-classe.be www.e-classe.be en tapant « Troubles du langage » dans le moteur de recherche. Vous y trouverez des dossiers sur les CAA, des ressources présentant des pictogrammes à télécharger gratuitement, des applications pour réaliser des dictionnaires visuels adaptés à vos besoins. Et bien d'autres encore.

SOLEM en classe

Un outil développé pour soutenir les enseignants de seconde maternelle dans l'observation et le développement langagier des élèves dont ils ont la charge.

Ce sont les yeux encore bouffis de sommeil que les petits élèves de 2^e maternelle de la classe de Gérardine Hayen à l'École Arc-en-ciel à Molenbeek nous accueillent, mon collègue et moi, ce lundi matin.



Quand un enfant arrive à mettre des mots, il est moins frustré et devient moins agressif.

Après le rituel matinal, les 17 petits bouts s'installent à des tables présentant des activités différentes. Toutes ont un thème commun : les émotions. Des monstres colorés représentent chacun une émotion : bleu -la tristesse, rose - l'amour, jaune - la joie.

À chaque table, les élèves doivent effectuer une activité spécifique : remplir un petit pot de pompons colorés, assembler des anneaux de couleurs en reproduisant des formes prédéfinies, jouer librement avec des monstres en feutrine ou compléter une grille mêlant memory et bingo. Le but : découvrir le champ lexical des émotions, interagir avec les copains, s'exprimer et bien d'autres encore comme la reconnaissance, la manipulation...

Les élèves m'intègrent à leurs activités. Je constate que certains enfants ne maîtrisent pas la langue d'apprentissage car ils sont primo-arrivants, d'autres ont des difficultés pour oser parler, certains s'expriment avec facilité et sont de véritables moulins à paroles alors que d'autres ont des difficultés de prononciation.

On retrouve un peu de tous les profils que la méthode SOLEM identifie selon l'aisance verbale et l'engagement dans les activités.

Gérardine Hayen m'explique que depuis 3 ans, sa collègue et elle ont intégré SOLEM dans leurs cours. Après une formation en classe avec une logopède, elles ont intégré cet outil : « Il s'agit d'un outil qui ne propose pas des activités toutes faites, mais des stratégies nous permettant d'observer les élèves et d'être plus attentives face au langage de nos élèves. La logopède nous a aidées à mettre des stratégies en place. Nous faisons déjà naturellement beaucoup de choses, mais cet œil professionnel et cette méthode font que nous sommes plus vigilantes. Nous adaptons nos stratégies, notre manière de communiquer selon les besoins de chaque enfant. »

Comme le précise Gérardine Hayen, le fait d'être plus attentive encore qu'avant aux aspects langagiers des élèves, leur permet d'alerter les logopèdes du CPMS, les parents et donc d'apporter plus rapidement un suivi si nécessaire.

En observant l'institutrice communiquer avec ses élèves, je me rends compte qu'elle utilise la reformulation pour s'adresser à eux. Ainsi, lorsqu'une petite fille lui demande si elle peut aller faire « pepe », elle reformule la requête autrement : « Tu veux aller aux toilettes ? »

En reformulant avec bienveillance, l'enfant ne se sent pas stigmatisé parce qu'il n'a « pas bien dit ».

Si SOLEM ne propose pas d'activités types, elle dresse une série de pistes et stratégies pour adapter les cours des enseignants. Il est clair que la phase d'évaluation de chaque élève prend du temps, mais elle permet de fixer 3 ou 4 stratégies qui seront travaillées plus particulièrement en classe jusqu'à l'évaluation aux trois quart de l'année. Par exemple, la reformulation des phrases par les élèves, la lecture interactive enrichie, le vocabulaire, la prononciation...

« On constate une évolution dans la communication avec les élèves, mais cela prend du temps, me dit Gérardine Hayen. Chaque petit pas que nous faisons avec eux est un grand pas pour eux plus tard. »

Une méthode qui sera adaptée en 3^e maternelle au sein de l'école tant les résultats de celle-ci sont positifs. ●

Les CAA – un tremplin pour communiquer

A Forest, à l'École fondamentale spécialisée de Type 7, Le Tremplin, les élèves bénéficient de diverses méthodes pour communiquer dont les CAA - les techniques de Communication Améliorée et Alternative.



Avant, ces enfants n'avaient pas accès à la lecture, l'écriture, la parole. Si la machine fait beaucoup, l'intelligence, c'est eux.

Le Tremplin accueille des élèves présentant des déficiences auditives et/ou langagières comme un trouble de l'articulation, un retard de parole ou de langage, un bégaiement ou une dysphasie.

Muriel Renardy et Magali Delvaille sont les institutrices des deux classes de dernière année. Ce sont elles et leurs élèves qui vont présenter les méthodes spécifiques utilisées pour communiquer et donc apprendre.

Après l'accueil du matin, les élèves de Muriel Renardy commencent la journée par une éva-

luation et une auto-évaluation. Chacun est évalué selon des missions à atteindre en lien avec son PIA (Plan individuel d'apprentissage) :

une mission en termes de savoir (par ex. utiliser la calculatrice), une mission en termes de savoir-être (par ex. ne plus dire « je ne sais pas » sans avoir essayé).

Ensuite, les élèves sortent leur PC, leur tablette, leur IPAD. Ces outils numériques sont indispensables dans ce contexte car ils permettent véritablement aux élèves de communiquer.

Comme me le dit O. 12 ans : « Sans mon PC, les logiciels Lexibar et Snap, je ne pourrais ni lire, ni écrire, ni parler ». Lexibar et Snap sont des logiciels d'aide à l'écriture et à la lecture. Lexibar est un prédicteur phonologique et orthographique, il illustre les mots listés dans le prédicteur et est une synthèse vocale. Snap se base sur des icônes organisées en thèmes. Il dit les mots via une synthèse vocale.

Ainsi, O. n'aurait pu m'expliquer sa passion pour l'équitation sans ces logiciels.

Si depuis la fondation de la 1^{re} école pour sourds à Tournai en 1793, les sourds peuvent communiquer et apprendre grâce à la langue des signes, une question me vient spontanément au contact des enfants entendants mais avec des troubles du langage : « Mais comment communiquait-on avec eux avant le numérique et qu'apprenaient-ils ? »

Muriel Renardy et Magali Delvaille, qui ont commencé leurs carrières il y a plus de 20 ans, de me répondre : « Le numérique est une grande évolution, car sans cela, certains enfants ne sauraient pas lire, écrire, calculer. À l'époque des stencils, on leur apprenait quelques mots. On utilisait des images, mais c'était long et très frustrant. Aujourd'hui, ils font des exposés, ils s'expriment et sont beaucoup plus épanouis. »

Si en 20 ans les méthodes qu'elles utilisent avec ces élèves ont évolué, elles le doivent à la formation sur le terrain et la formation continuée. Si aujourd'hui, une spécialisation en 4^e orthopédagogie est organisée dans les hautes écoles pédagogiques, cela n'existait pas quand elles étaient à l'école normale et « il n'est pas possible d'être formé à tous les types ». Il est clair que les outils numériques permettent une communication améliorée et/ou alternative, mais il ne faut pas oublier que ces outils ont un coût (les logiciels cités dans cet article coûtent plusieurs centaines d'euros). Si certains enfants possèdent leur matériel grâce à la prise en charge du PHARE (Avisq en Wallonie), l'école met également du matériel à la disposition des élèves.

Ces outils sont choisis pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Le choix se fait en collaboration et concertation avec les logopèdes, les ergothérapeutes de l'école, externes, les enseignants et les parents.

Si la réussite des apprentissages passe par le savoir lire, écrire et calculer, on oublie trop souvent qu'elle passe d'abord par le savoir parler. ●

Tu m'enseignes, je te rencontre Tu me reconnais, j'apprends⁽¹⁾

Cette rubrique invite un/des expert(s) à faire part d'un message jugé important dans le contexte actuel. Laissons la plume à Alain Schmidt et Jean-François Horemans.

En 2023, comme au cours des 50 dernières années au moins, des élèves seront confrontés au jugement selon lequel « ils ne sont pas faits pour les études », ils n'ont pas « la bosse des maths » ou « le don des langues », ils manquent d'attention ou de rigueur, ils sont dormeurs ou perturbateurs.

Bref, ils auront entre 8 et 18 ans, leur vie commencera à peine mais d'autres seront d'ores et déjà certains qu'ils « n'arriveront jamais à rien ».

Ces sentences ont rythmé nos scolarités respectives. Elles étaient définitives.

Nous les entendons parfois chez celles et ceux qui, ayant poussé les portes de l'enseignement de Promotion sociale, déposent les armes, estimant trouver dans un obstacle naissant, la démonstration selon laquelle certaines évolutions professionnelles leur demeureront inaccessibles, ainsi que tel prédicateur le leur avait annoncé dès leurs premiers parcours scolaires avortés.

Les enfants de l'École de Barbiana écrivent d'or lorsqu'ils dénoncent certains enseignants fonctionnant « comme un hôpital qui renverrait chez eux les malades et soignerait les personnes en bonne santé ⁽²⁾ ».

N'est-il pas scandaleux de trouver des parcours « réussis » par esprit de revanche contre des titulaires pourtant chargés d'aiguiser l'appétit d'apprendre ?

N'est-il pas plus scandaleux encore de constater que des milliers de parcours scolaires puis professionnels auraient pu prendre une autre tournure et propager leurs bénéfices à la société dans son ensemble, fût-ce à travers une contribution fiscale associée à une réussite professionnelle plus affirmée ?

N'est-il pas révoltant que le premier représentant d'un parti politique déclare au

journaliste Pascal Vrebos⁽³⁾ qu'il faut inviter un enfant de 14 ans à oublier ses rêves parce qu'il n'égalera jamais le prodige mondial à travers lequel il se perçoit ?

C'est oublier qu'il faut, disait Gustave Flaubert, « *mettre l'imaginaire au service du réel* »⁽⁴⁾.

Rencontrer et rêver ensemble

Peu importe la discipline ou la matière enseignée, notre conviction est qu'il n'est pas d'enseignement sans rencontre⁽⁵⁾, d'apprentissage sans reconnaissance⁽⁶⁾, de motivation⁽⁷⁾ sans réussite, d'objectif atteint sans objectif rêvé.

Pour enseigner, il faut aimer les gens, croire en eux, faire le pari de leur réussite, poser les paroles et les actes qui leur permettront de croire en l'éventail de leurs possibles, pour peu qu'un cadre hors menace leur donne une chance de les concrétiser.

Écrivant ces mots, nous heurtons les défenseurs du mérite, pour qui seul paie le travail véritable, porté par la vaillante ambition de s'en sortir, loin des parcours « assistés ».

La raison voudrait que l'on préfère le travail soutenu dont résulte une réussite méritée, au résultat de parcours peu volontaires, ourdis de démarches laborieuses ou paresseuses, de tricheries et d'autres estompements.

Apprendre à voir le monde

Le débat tourne en rond lorsque les contradicteurs oublient Rousseau et « son » *Émile* ou, plus près de nous les *Invariants* de Freinet, les *Obstacles à la communication* de Gordon, les *Postulats* de Burns et ce florilège infini d'apports qui, d'Astolfi à Zay, en passant par Antiby, Bandura, Borst, Deci, Decroly, Desmet, Houdé, Korczak, Lebrun, Meirieu, Pascal, Pourtois, Pepinster, Rayan, Rey, Viau,

EN DEUX MOTS

Docteur et agrégé en Sciences politiques et sociales, diplômé en Éthologie clinique et en Neuroéducation, maître en Management public et en Sciences du Travail, qualificateur et conseiller en prévention, Jean-François Horemans est expert invité près la Faculté de Philosophie et de Sciences sociales de l'ULB. Il enseigne la Psychopédagogie à IEPSCF Namur-Cadets.

Maître en Sciences du Travail, qualificateur et titulaire du Certificat européen de Formation universitaire en Travail social, Alain Schmidt est formateur d'adultes et conférencier spécialiste des processus managériaux et de réinsertion sociale. Il enseigne notamment le Management stratégique aux IEPSCF de Marchen-Famenne et de Namur-Cadets.



Vygotski et bien d'autres encore, nous invite à penser tout apprenant à travers ce qui le caractérise, l'élaboration progressive de sa manière de voir le monde, d'apprendre, de se forger des centres d'intérêt, de se mobiliser pour un objectif déterminé, de vaincre les obstacles ou, encore notamment, de trouver, dans la discipline qui le cadre, un contexte propice aux apprentissages plutôt qu'une prison infligée sans perspective ni but jusqu'à sa majorité.

Pour nous, et c'est ce qui motive nos ouvrages⁽⁹⁾, l'acte d'enseigner est une aventure au sens de Gérard Mendel⁽¹⁰⁾. Il est pensé, engagé, agi, soumis à autoévaluation permanente. Il s'inscrit à rebours de toute certitude, de toute conviction figée.

Il procède par questionnements fidèles à la falsifiabilité de Karl Popper, au refus des causalités linéaires tel que Boris Cyrulnik le propose et à la détermination de voir en tout interlocuteur les potentialités que cache souvent une relation initiale malhabile, parfois même vulgaire ou violente, aux autres et aux savoirs qu'ils proposent.

Voir au-delà de la carapace

En cela, nous ne dérogeons pas à une tradition enseignante qui, de Don Bosco à Paolo Freire, de Joseph Jacotot à Fernand Oury, d'Adolphe Ferrière à Marcel Pagnol⁽¹¹⁾, de Mary Ainthworth à Blaise Pierrehumbert, a posé le pari que tout être se développe favorablement lorsqu'un autre signifiant a su reconnaître ce qu'il porte en lui au-delà de la carapace rugueuse qu'il affiche et des ouvertures qu'il rejette par crainte de voir une fois encore ses rêves massacrés à coups de sanctions péremptoires formulées sur base d'évaluations partielles.

Nous posons qu'il faut, pour enseigner, aimer par avance chacun de ses interlocuteurs et croire en lui au-delà de toute limite apparente.

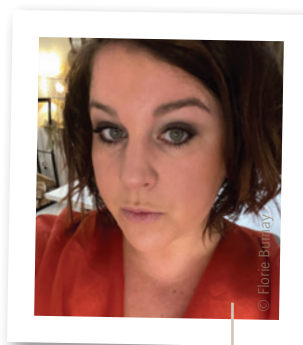
« *Tu m'enseignes, je te rencontre. Tu me reconnaîs, j'apprends.* », tel devrait être, selon notre expérience, la clef d'un pas de deux réussi, pour qu'apprenants et enseignants puissent grandir ensemble en accueillant chaque savoir, enveloppé de ses attraits⁽¹²⁾, dans la savoureuse richesse de ses promesses et de sa complexité. ●

Jean-François HOREMANS et Alain SCHMIDT

- (1) Ce titre est libellé en référence à la maxime de Célestin Freinet, « *Tu me dis, j'oublie. Je fais, je retiens.* »
- (2) L'École de Barbiana, *Lettre à une enseignante*, Agone, 2022, p. 14
- (3) VREBOS P., « L'invité », RTL-TV, 11/12/2022
- (4) CHAILLAN M., « Ils vécurent philosophes et firent beaucoup d'heureux », *Alpha essai*, 2022, p. 51
- (5) parce que « *sans intérêt réciproque, le processus [d'enseignement] ne peut pas s'amorcer* », ROSA H., *Pédagogie de la résonance*, Le Pommier, 2022, p. 70
- (6) Nous référons à la pyramide des besoins de Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet, cfr *La pédagogie postmoderne*, PUF, 1997
- (7) plus encore de « mobilisation des élèves sur les connaissances », MEIRIEU P., *La Riposte*, Autrement, 2018
- (8) KÜBLER T., *À contre-voie – Philippe Meirieu, Pédagogie*, Mosaïque Films, 2001
- (9) *Pratiquer la pédagogie de la rencontre en apprentissage*, Chronique sociale, 2003 ; *Vingt conflits pour apprendre*, Jets d'Encre, 2021 ; *Pédagogies de la nouvelle chance – Le cœur et l'écorce*, Chronique sociale, 2022
- (10) MENDEL G., *L'acte est une aventure*, la découverte, 1998, 571 p.
- (11) « *On lui dit qu'il était bon élève et il le devint* », PAGNOL M., *Le temps des amours*, Bernard de Fallois, 1988, p. 76
- (12) Marianne Chaillan rappelle, en page 275 de son livre, qu'Aristote et Cicéron le proposaient déjà.

Et pourquoi pas une 3^e polyvalente ?

Dans la Cité Ardente, ce projet est mis en place dans les écoles secondaires communales. Rencontre avec les inspecteurs Claudia Lancia, Frédéric Ruth et Florie Burnay coordinatrice de la poly.



Florie Burnay :
« Les élèves de poly acquièrent une plus grande maturité car réfléchir sur soi, cela fait grandir. »

Depuis la rentrée 2022, les écoles secondaires dépendant du pouvoir organisateur de la ville de Liège ont mis sur pied un projet innovant : une 3^e polyvalente (poly) est offerte aux élèves de 3^e professionnelle et 3^e technique⁽¹⁾.

Polyvalente ?

Les élèves ont la possibilité de s'essayer à deux autres options bases groupées (OBG) en plus de la principale choisie. Ainsi, l'année est divisée en 3 modules de 5 à 6 semaines.

Lors de son inscription en poly, l'élève choisit 3 options qui l'intéressent. Pour chaque module, il est sorti de son école du choix principal et suit, avec les autres élèves de la classe qui l'accueille les cours, en totale immersion. Il suit non seulement les cours pratiques, mais aussi les cours généraux. Chaque module peut se trouver dans des écoles différentes. Dans ce cas-ci, 5 écoles sur 14 implantations sont concernées.

Par exemple, l'élève peut suivre en module 1 « Coiffure », au module 2 « Peinture-chauffage » et en module 3 « Boucherie-charcuterie ».

Pourquoi une poly ?

Les raisons sont multiples : la perspective de l'arrivée du tronc commun, la mise en place du parcours de l'enseignement qualifiant (cf. pages 10-11) et le besoin d'apporter un soutien à des élèves arrivant en 3^e TQ ou professionnelle après un parcours scolaire parfois cabossé. Il fallait trouver un moyen d'aider ces jeunes à poser des choix positifs, réfléchis.

En organisant une poly, les jeunes s'essayent de manière concrète à des métiers qu'ils ignoraient, idéalisés ou au contraire dévalorisés, souvent d'ailleurs porteurs d'emploi.

Ce projet permet d'aider les élèves à s'orienter en toute connaissance de cause et de manière positive.

Module d'orientation

Il est évident qu'un tel projet nécessite réflexion et coordination. Toutes les forces vives ont été rassemblées en amont du projet afin de répondre à la question : « *Comment joindre nos forces, les mettre ensemble afin d'aider les élèves à s'orienter ?* »

Le projet est possible car les écoles dépendent du même PO, sont proches géographiquement les unes des autres. Cette mise en commun a permis de libérer des heures permettant l'organisation du module d'orientation indispensable pour le bon fonctionnement de la poly.

Florie Burnay est en charge de ce module. Dans celui-ci, un mercredi sur deux, les élèves inscrits en poly viennent pour échanger, mais aussi participer à des visites d'école ou partager avec des professionnels qui témoignent de leur métier.

Ce module est l'occasion pour chacun de réfléchir à ses talents, ses qualités, ses envies ou ses désillusions. C'est le moment où l'élève est amené, seul, avec les autres, avec la responsable, à réfléchir sur son projet de vie. Florie Burnay fait avec chaque élève un travail personnalisé. Le CPMS est bien entendu complètement partenaire de ce projet (cf. pages 4-7).

C'est aussi l'occasion d'informer les élèves sur les métiers existants, les démarches à suivre, à apprendre à se connaître comme personne mais aussi comme citoyen en devenir. Comme l'exprime ce témoignage d'élève : « *Je conseille la Poly aux personnes qui hésitent. C'est une année très chouette à vivre. On découvre des métiers. On fait de chouettes activités. Le mercredi, c'est un jour de rassemblement de tous les élèves de Poly. On est à EC2. Là-bas, on discute de notre semaine, nos écoles, nos ressentis. On a droit à 3 choix. On teste nos choix pendant 4 semaines. Si on est satisfaits, on arrête la Poly. Sinon, on continue notre chemin et on teste autre chose.* »

1^{ers} résultats

Bien que proposée depuis la rentrée, elle connaît un certain succès. Les retours des parents et des élèves sont positifs. À ce stade, sur les 40 élèves inscrits au début du projet, 26 ont posé un choix fixe d'option. Ils ne sont donc plus en poly puisqu'ils ont trouvé la formation qui leur correspond.

Cette poly attire de nombreux parents inquiets par le décrochage de leur enfant. Beaucoup de jeunes sont perdus et ne savent pas vers quoi se diriger. Cette opportunité permet à chacun de découvrir des métiers inconnus comme armurier, graveur. Mais aussi à ne pas choisir par défaut, par crainte de changer, par ignorance. « *Avoir pu essayer différentes options a vraiment permis à mon fils de se rendre compte de tout ce qu'il n'aimait pas faire. S'il avait été contraint de faire telle ou telle option, cela n'aurait jamais fonctionné. Avoir pu se rendre compte de ce qu'il n'aimait pas, lui a permis de trouver ce qu'il aimait. Nous avons été très contents du suivi personnalisé et des efforts de tous.* » Parents d'Adam, 3P arts appliqués.

La poly est également une possibilité qui peut être proposée par le conseil de classe lorsque celui-ci constate qu'un jeune n'est, peut-être pas, dans l'option qui lui convient. Pouvoir s'essayer à autre chose est une véritable aubaine.

Il ne faut pas perdre de vue que les élèves ne sont jamais obligés ni à choisir la poly ni à y rester.

Florie Burnay constate également que ces élèves acquièrent une plus grande maturité. Devoir s'intégrer à un nouveau groupe-classe, dans un autre lieu, réfléchir sur soi, cela fait grandir.

Mais comme tout projet, des ajustements ont été ou seront faits comme une révision du calendrier des modules, le passage à une semaine sur deux du module d'orientation. Un groupe de travail suit le projet de près afin d'y apporter les adaptations nécessaires.

Mettre en place une poly

Il est évident qu'un tel projet nécessite certains éléments incontournables comme la proximité géographique des différentes

écoles, que toutes les parties impliquées adhèrent au projet en oubliant l'aspect « Mon école », mais œuvrent en commun pour le bien de l'élève. Cela nécessite un certain nombre de partenariats et donc de réunions.

Par exemple, les enseignants des cours généraux des différentes écoles doivent collaborer et planifier ensemble le contenu de leurs cours. Il faut donc bien expliquer le projet en amont afin d'y faire adhérer le plus grand nombre.

Il est aussi essentiel de choisir la bonne personne pour la gestion de ce projet et organiser le module d'orientation. En effet, il faut une personne dynamique, motivée et convaincue par le projet, à l'écoute tant des élèves, des parents, des directions et des enseignants car elle est le lien entre tous.

Laissons le mot de la fin à une élève : « *J'aime bien la Polyvalente parce que cela m'a permis de trouver ce que je voulais faire dans le futur. Cela m'a permis de beaucoup réfléchir sur mon année et à plus me concentrer sur mes études.* » ●

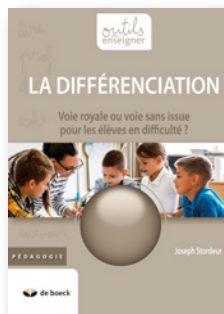
Hedwige D'HOINE

(1) Circulaire 8679 www.enseignement.be/circulaires



Les élèves peuvent choisir trois OBG différentes et ainsi tester différentes formations possibles.

Les compétences numériques des élèves et des enseignants



DEGEER M., KUMPS A., *Les compétences numériques des élèves et des enseignants. À l'heure du Pacte pour un Enseignement d'excellence*, de boeck - VAN IN, 2022

Acquérir les compétences numériques spécifiques pour être un citoyen actif et responsable dans le monde d'aujourd'hui et de demain : voici l'un des objectifs visés par le nouveau domaine d'apprentissage formation manuelle, technique, technologique et numérique du nouveau tronc commun.

Cet ouvrage pédagogique, destiné tant aux enseignants qui balbutient encore avec le numérique qu'aux expérimentés, propose deux axes complémentaires permettant aux enseignants d'entrer dans ce nouveau domaine, de s'auto-former et de découvrir des pistes pour nourrir leurs pratiques pédagogiques.

Le premier axe est un soutien aux apprentissages. Il présente les nouveaux attendus

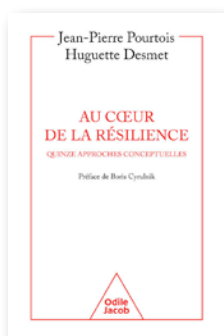
des élèves spécifiés dans l'axe numérique du référentiel de formation manuelle, technique, technologique et numérique. Cet axe présente des pistes pour enseigner ces compétences, comment et pourquoi il est important de les enseigner aux élèves.

Le second axe se penche sur les compétences numériques attendues des enseignants afin qu'ils puissent enseigner le numérique, mais aussi l'utiliser comme vecteur d'apprentissage, de manière transversale.

Un ouvrage dense et complet pour entrer dans ce nouveau domaine d'apprentissage. ●

H. D'H.

Au cœur de la résilience



POURTOIS J.-P., DESMET H., *Au cœur de la résilience – quinze approches contextuelles*, Éditions Odile Jacob, 2022

Préfacé par Boris Cyrulnik, père de la résilience, cet ouvrage présente 15 visages différents dans ce domaine.

La résilience étant cette capacité qu'ont certaines personnes à surmonter les traumatismes. Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet dressent ici une analyse des différentes ressources que l'humain mobilise pour prendre un nouveau départ de vie après des blessures intérieures.

Quels sont les processus de reconstructions ? Les interactions entre l'inconscient, le corps et le milieu socio-affectif ?

Les auteurs présentent et détaillent différentes approches qui permettent aux spécialistes d'accompagner des personnes blessées : cognitiviste, neuropsychologique, sociofamiliale, philosophique, psychanalytique, artistique...

Témoignages et cas cliniques illustrent ces analyses.

Un ouvrage dense et complet pour celles et ceux qui s'interrogent sur ce qu'est la résilience, comment est-elle possible et comment aider celles et ceux qui sont en souffrance. ●

H. D'H.

Le harcèlement entre jeunes

La collection « Les clés pour comprendre et agir » propose des outils concrets de prévention, de sensibilisation et d'intervention concernant le harcèlement.

Les neurosciences à l'école : leur véritable apport

Dans cet ouvrage, l'auteur donne des repères pour évaluer les recherches en éducation et met en garde contre les dérives de la neuro-illusion qui fait perdre les atouts des recherches.

Les livrets d'Epicure, pour le plaisir de la Culture

L'ASBL Epicure propose 17 livrets en téléchargement traitant de divers points culturels, des dossiers et valises pédagogiques pour vous outiller dans vos projets PECA. www.cellule-epicure.com

Évaluation des compétences en histoire

Vingt ans après l'implantation d'une pédagogie de l'intégration, comment les enseignants d'histoire du secondaire se sont-ils appropriés l'évaluation des compétences et l'approche situationnelle qu'elle implique. Réponse dans le 129^e numéro des *Cahier de recherche du Girsef*. uclouvain.be/fr/chercher/girsef/les-cahiers-du-girsef.html

Coup de zoom sur le cinéma

De nombreux projets autour du cinéma sont développés en FW-B pour les enseignants et leurs élèves. Des plus petits aux plus grands. Gros plans sur ces projets s'inscrivant aussi dans le PECA.

Depuis 1895, il en aura fait du chemin ce cinéma des Frères Lumière. Lui qui fut diabolisé et accusé d'abrutir les spectateurs, le cinéma – du grec ancien kinema « mouvement », donc images en mouvement – est devenu un outil d'apprentissage présent aux seins des classes. Films narratifs, documentaires, reportages, longs ou courts métrages... Peu importe son format et son type, le cinéma et apparenté sont des outils d'apprentissage et de formation. Ainsi, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la FW-B développe des initiatives et projets dédiés exclusivement aux enseignants et leurs élèves, de la maternelle aux secondaires comme *Cinéastes en classe* et *laplateforme.be*. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA)⁽¹⁾.

Cinéastes en Classe

Ce projet permet à tout enseignant de l'enseignement obligatoire en FW-B d'inviter, sans aucun frais et à la période qui lui convient, des cinéastes professionnels pour une rencontre avec ses élèves. Cette rencontre peut se tenir en présentiel, mais aussi par visio-conférence. L'objectif de ce projet est la découverte des aspects professionnels des métiers du cinéma, un témoignage des réalités de ce monde parfois idéalisé. Mais aussi aborder, nourrir un sujet, une thématique de leur programme scolaire de manière plus dynamique. Comme l'exprime ce retour d'enseignant ayant participé au projet : « *Les élèves ont pu mettre un visage sur les films étudiés en classe. Ils ont pu découvrir une personne très authentique et accessible. Le réalisateur a souligné la pertinence et la justesse des questions posées. C'était très valorisant pour les élèves !* » Un outil en ligne, disponible sur cineastesenclasse.be, permet de choisir, parmi plus de 100 cinéastes, celui ou celle qui répondra aux questions des élèves.

Contact : cineastesenclasse@cfwb.be – 02/413 33 51. audiovisuel.cfwb.be/activites/cineastes-en-classe

Laplateforme.be

Il s'agit de la vitrine de promotion des films de la FW-B sur le net. Elle propose un catalogue de films belges de tout genre et s'adresse exclusivement aux opérateurs du secteur socioculturel et aux enseignants, tous niveaux confondus. Ainsi, les enseignants ont accès à un catalogue de films qu'ils peuvent diffuser gratuitement à leurs élèves en streaming et en classe, dans le cadre du temps scolaire. Très souvent, des dossiers pédagogiques accompagnent ces films. Des liens vers des opérateurs d'éducation au cinéma sont également proposés afin que les enseignants puissent emmener leurs classes en salle ou bénéficier d'une animation

spécifique par des opérateurs reconnus par la FW-B. Pour bénéficier de ces avantages, connectez-vous via laplateforme.be

Contact : laplateforme@cfwb.be – 02/4133 351

D'autres projets plus ponctuels concernant le cinéma sont également proposés par le Centre du Cinéma.

La Fête du Court Métrage

Chaque année, à la mi-mars (du 15 au 21 mars 2023), des courts métrages belges francophones sont disponibles gratuitement en ligne et en télévision. Une semaine de projections est également organisée à Bruxelles et en Wallonie dans différents lieux (bibliothèques, centres culturels, cinémas...). Le format court est particulièrement adapté pour permettre d'appréhender un film et de l'accompagner auprès des enfants. L'équipe de la *Fête du Court Métrage* facilite les rencontres avec les cinéastes pour les films jeune public proposés gratuitement en ligne la semaine de l'événement ainsi que la participation à des séances scolaires durant cette période. L'équipe est également disponible pour vous aider.

Contact : feteducourt@cfwb.be – 02/413 33 51 www.feteducourt.be

Mois du Doc

Chaque année, en novembre, des documentaires belges francophones sont mis en lumière dans différents lieux et via différents médias (TV, en salles, en radio...). L'occasion pour les équipes éducatives d'exploiter les documentaires dont les sujets et approches sont vaste. Des séances scolaires avec rencontres peuvent notamment être organisées avec un lieu culturel ou une bibliothèque. L'équipe du *Mois du Doc* reste disponible évidemment pour les aider.

Contact : moisduodoc@cfwb.be ou au 024/13 33 51. www.moisduodoc.be

« *Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde* » écrivait l'historien médiéval Joseph Bédier. Voici des projets qui vous aideront à ouvrir les yeux de vos élèves. •

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Plus d'informations concernant le PECA www.peca.be/le-peca-cest-quoi

Sexualité : entre plaisir et limites

Parlons-en !

Consentement, comportements inadéquats, limites dans le domaine de la sexualité ... des réalités auxquelles les enseignants sont souvent confrontés et pour lesquelles ils sont rarement outillés. Pour les aider, il existe la ligne SéOS⁽¹⁾. Rencontre avec Bérengère Devillers.

PROF : Qu'est-ce que SéOS (Service d'Écoute et d'Orientation Spécialisé) ?

Bérengère Devillers : C'est un service d'écoute et d'orientation à destination des personnes – ados et adultes – qui se posent des questions sur les limites dans le domaine de la sexualité, mais aussi des questions en lien avec le consentement. Il s'adresse aussi aux personnes qui sont confrontées à des fantasmes sexuels déviants. Le service est subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. Cette ligne gratuite, anonyme et confidentielle – 0800 20 099 – a vu le jour en juin 2021 après une période nécessaire à la formation des écoutants, mais également au balisage des aspects juridiques, médicaux, éthiques liés à ce projet. Les plages d'écoute sont disponibles à différents moments de la semaine afin de répondre aux besoins de différents publics.

En plus de la ligne d'écoute, un service tchat permet de toucher plus facilement les ados. Il n'est pas simple pour un ado d'expliquer par téléphone ses questionnements ou doutes, le tchat est un média plus accessible pour eux. On peut également nous adresser des demandes par mail. Nous sommes à la disposition des personnes directement concernées par la situation, mais aussi leur entourage et les professionnels en difficulté tels qu'enseignant, assistant social, éducateur ou psychologue...

Notre mission est d'écouter les personnes en questionnement afin de les orienter vers des professionnels spécialisés et d'éviter le passage à l'acte. Nous écoutons de manière non jugeante la personne exprimant des difficultés et prenons le temps de chercher avec elle les pistes de réponse et de solution les mieux adaptées à sa situation. Nous pouvons également l'accompagner dans une démarche de consultation vers un professionnel (faisant partie d'un répertoire de professionnels spécialisés dans ces problématiques).

En quoi cette ligne d'écoute est-elle utile aux ados ?

L'adolescence est une période d'exploration de la sexualité, de construction de l'identité, d'identification et d'appartenance à un groupe. C'est une période sensible. Et parfois, des éléments présents soit au niveau personnel, social ou familial ne permettent pas à un jeune de comprendre ce qu'il traverse.

Chaque cas est singulier. Il peut s'agir d'un jeune qui présente un malaise dans la sexualité lié à des interdits ou au contraire à une représentation d'une sexualité qui doit s'exercer sans limites. Il n'est pas simple, pour un jeune de gérer de nouvelles sensations corporelles, de réagir adéquatement à des stimuli auxquels il doit donner un sens et qu'il doit pouvoir orienter adéquatement, dans le respect de lui-même et des autres. Surtout dans notre société où la sexualité est très visible. Ils peuvent être perdus entre des messages contradictoires. Dès très jeunes, ils sont confrontés à des vidéos hyper sexualisées sur les réseaux sociaux mais aussi des séries où certaines pratiques sexuelles sont présentées comme la norme.

La surexposition des jeunes à une sexualité exclusivement génitalisée peut potentiellement compliquer les premières expériences de la sexualité. Ils développent la croyance que la sexualité doit être performante, axée sur le plaisir physique laissant peu voire pas de place aux émotions et à la relation. La consommation de pornographie peut aussi faire émerger des comportements de dépendance à ce type d'image, conduisant à des situations de mise en danger comme le développement de complexes, le sentiment d'obligation de reproduire les comportements observés, l'absence de recours à un moyen de protection, des symptômes de stress, d'anxiété, d'irritabilité, d'agitation psycho-motrice, de troubles du sommeil, etc.

Lors des appels, on se rend compte au fil des mois que la question transversale que se posent les ados comme les adultes est celle du consentement « *à partir de quand est-ce que mon comportement risque d'être dommageable pour autrui et dans quelle mesure ce comportement, ou ces idées, peuvent générer de la souffrance pour moi et mon environnement ?* ».

Il est indispensable de faire de la prévention, de l'information sur la valeur du « oui ». Cela concerne les garçons, mais aussi les filles. Il y a beaucoup de confusion chez les jeunes. Ils disent oui à un moment et à posteriori, ils se rendent compte qu'ils sont pris dans un système qui les dépasse. Pourquoi dis-je oui ? Parce que je le veux ou parce que je pense que c'est la norme et que je dois faire comme les autres ?

Le consentement ce n'est pas binaire : ce à quoi on dit non aujourd'hui, peut être oui plus tard. Il n'est pas toujours évident de savoir où poser ses propres limites ni de les mettre en concordance avec les normes de vie en société. Je constate qu'aujourd'hui cette notion de consentement occasionne beaucoup d'insécurité chez les jeunes. D'où l'importance d'organiser de l'EVRAS assez tôt dans le parcours scolaire de l'enfant.

Ces animations devraient être poursuivies par des personnes relais, comme le CPMS. Il est indispensable que les jeunes trouvent des adultes disponibles, capables d'offrir une écoute à la hauteur de leurs préoccupations. L'ado intègre les informations théoriques, mais il est nécessaire qu'il puisse identifier un adulte, une personne ressource pour revenir sur des questions qu'il se poserait. D'où la nécessité de construire une relation de confiance avec les enseignants. L'enseignant est celui qui renvoie au jeune une image positive, qui lui donne confiance en lui ; ingrédients indispensables à la construction de l'identité et de relations épanouissantes.

Idealement, comment devrait réagir un enseignant qui surprend des élèves avec des gestes inappropriés ?

Il n'est pas simple de réagir de manière juste et adéquate. Il faut refixer les limites mais aussi et surtout permettre au jeune de poser toutes les questions qu'il se pose. Ni banaliser ni réagir en excluant et en déplaçant le problème. En fait, il est nécessaire, face à tout comportement, de proposer un espace d'écoute afin de permettre l'expression des émotions tant chez la victime que chez l'auteur. Apprendre aux jeunes à exprimer et gérer les émotions sur un mode adéquat ainsi que les accompagner dans le développement d'habiletés qui leur permettront, en situation, de pouvoir s'appuyer sur des repères clairs voire de se tourner, le cas échéant, vers un adulte constituant des facteurs de protection face aux comportements problématiques.

L'enseignant est un interlocuteur privilégié dans le soutien à l'expression des émotions. Certaines écoles ont pris l'initiative d'organiser, par exemple, des lieux de parole où les jeunes peuvent mettre en mots leurs ressentis positifs et négatifs « *J'ai trouvé cela chouette que...* », « *J'ai mal vécu cette expérience* », « *j'avais dit que j'étais d'accord mais finalement je me sens mal à l'aise* ». Ces groupes de parole participent à la construction de l'individu, dans son rapport à lui-même et aux autres. Plus largement, ils créent un climat propice à l'épanouissement et à un sentiment de bien-vivre en collectivité.

Quelles sont les attitudes chez un jeune qui devraient alerter un adulte ?

La fréquence des propos sexualisés chez un jeune peut nous interpeller. S'il parle beaucoup de sexualité, on peut poser l'hypothèse qu'elle occupe une grande place dans ses pensées. Quelle est alors la place pour les apprentissages ? Si on a créé une relation de confiance avec le jeune, on peut lui dire : « *J'observe que, je m'inquiète de, je me pose la question de savoir comment je peux t'aider...* » et le soutenir dans l'expression de la mise en mots de ses émotions, sans émettre de jugement de valeur ou attribuer une étiquette aux pensées ou comportements. Il est utile d'éviter, par une réaction inappropriée de renforcer ce qui est problématique. Une posture d'ouverture permettra d'avoir une vision globale et de rencontrer le jeune dans sa réalité.

Notre mission d'écoute a tout son sens et les enseignants peuvent nous contacter s'ils sont confrontés à une situation qui les préoccupe. De même, si des questions surviennent à propos de l'attitude d'un adulte vis-à-vis d'élèves, on peut nous appeler afin de faire le point avec un professionnel et de clarifier les ressources et actions à mobiliser.

Avez-vous autre chose à ajouter ?

En 2020, une enquête⁽²⁾ d'Amnesty internationale et SOS Viol indiquait que 48 % des victimes de violence sexuelle ont été exposées avant l'âge de 19 ans. Qu'un jeune sur quatre et une femme sur cinq ont été victimes de viol.

Notre ligne d'écoute a donc toute sa légitimité dans une logique préventive permettant à des personnes de sortir de l'isolement qu'engendrent des questionnements ou expériences complexes liés à la sexualité. Créer des opportunités d'aller à la rencontre des jeunes, favoriser l'apprentissage de relations respectueuses, donner l'accès à l'information et développer des compétences à l'écoute, représentent des axes de prévention à privilégier. ●

Notre ligne d'écoute a donc toute sa légitimité dans une logique préventive permettant à des personnes de sortir de l'isolement qu'engendrent des questionnements ou expériences complexes liés à la sexualité. Créer des opportunités d'aller à la rencontre des jeunes, favoriser l'apprentissage de relations respectueuses, donner l'accès à l'information et développer des compétences à l'écoute, représentent des axes de prévention à privilégier. ●

Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ SéOS (Service d'Écoute et d'Orientation Spécialisé) seos.be

⁽²⁾ www.sosviol.be/nos-activites/parteneriat-amnesty-international/campagne-amnesty-international-sos-viol-2020



Bérangère Devillers est sexologue et psychothérapeute. Superviseure des écoutants depuis le lancement du projet de la ligne SéOS. Elle a travaillé à la création de ce projet alors qu'elle était engagée au service de psycho traumatisme et psychologie légale à l'université de Liège. Elle consulte dans un cabinet privé où elle reçoit tout type de patients, principalement des jeunes, des adultes sur base volontaire ou sur mandat judiciaire dans le cadre de troubles du comportement sexuel et de troubles psychologiques sévères.

Elle est, aussi, enseignante à la Haute École SAS-Helmo pour les futurs assistants sociaux.



La place des femmes dans le numérique

Une publication focus ainsi qu'un module de cours en ligne pour les apprenants prêt à l'emploi sensibilisent les équipes éducatives à la problématique de la sous-représentation des femmes dans le secteur des STIM et donnent des pistes pédagogiques.

Peu de femmes s'engagent dans des filières liées aux STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) et plus particulièrement au numérique. Ces disciplines sont pourtant porteuses de nombreux emplois. Les causes de l'inégalité de genre dans ce secteur sont complexes et multiples.

Un focus⁽¹⁾, élaboré par le Service général du Numérique éducatif, aborde les raisons de cette problématique. Il est accompagné de ressources éducatives disponibles sur e-classe⁽²⁾, d'un module de formation en ligne⁽³⁾ et d'outils créés par la Direction de l'Égalité des Chances⁽⁴⁾ pour permettre aux établissements scolaires de mener une politique d'égalité de genre dans l'orientation des filières STIM.

⁽¹⁾ www.e-classe.be/focus-place-femmes-numerique

⁽²⁾ www.e-classe.be/place-femmes-numerique

⁽³⁾ crp.education/module/la-place-des-femmes-dans-le-numerique

⁽⁴⁾ www.egalite.cfwb.be/index.php?id=12431

Des ressources sur e-classe pour vous outiller dans la mise en place du Tronc commun

Pour vous permettre d'implémenter les nouveaux savoirs, savoir-faire et attendus des référentiels dans leurs cours, des fiches pédagogiques et des ressources sont mises à leur disposition sur e-classe.

Les référentiels du Tronc commun entrent progressivement en vigueur. Pour accompagner leur appropriation, des fiches et des ressources dédiées aux nouveaux savoirs, savoir-faire et attendus vous sont proposées progressivement.

Le Service général de l'Inspection conçoit des fiches-infos et des fiches-outils⁽¹⁾, centrées sur des attendus spécifiques. Les fiches-infos sont fournies dans le but de soutenir les enseignants dans leur approche didactique des nouveautés des référentiels. Les fiches-outils proposent, quant à elles, des idées d'activités à mener en classe, comme « établir des correspondances graphophonétiques », « identifier ses émotions », etc. D'autres outils⁽²⁾ ont également été élaborés pour vous aider à mettre en œuvre les nouveaux dispositifs du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Par exemple, le dossier « Différenciation et accompagnement personnalisé » contient des activités applicables en classe.

Enfin, des dossiers disciplinaires⁽³⁾, structurés suivant les nouveaux référentiels, sont alimentés en ressources diverses (activités, ressources informatives...) avec une attention particulière portée sur les nouveautés du Tronc commun, comme par exemple le PECA⁽⁴⁾ ou l'électricité en 2^e primaire⁽⁵⁾.

Michaël DEMEY

⁽¹⁾ www.e-classe.be/ressources-tronc-commun


⁽²⁾ www.e-classe.be/differenciation-accompagnement-personnalise

⁽³⁾ www.e-classe.be/tronc-commun-referentiels-dossiers-disciplinaires

⁽⁴⁾ www.e-classe.be/PECA

⁽⁵⁾ www.e-classe.be/sciences-energie-physique

**Pacte pour un
Enseignement
d'excellence**

 e-classe.be



Le personnel de l'enseignement se rue sur la fin de carrière anticipée

Alors que les mesures d'aménagement de fin de carrière étaient en diminution entre 2011 et 2019, la tendance s'est totalement inversée. Les prises de pension anticipée explosent.

1742

Équivalents temps-plein moyen mis en disponibilité pour maladie. Ce chiffre a augmenté de 74,7 % en sept ans.

15,5 %

Des nommés définitifs de plus de 55 ans dans le fondamental ordinaire ont bénéficié d'une DPPR en 2021. C'est le niveau scolaire où le nombre de DPPR est le plus élevé.

DPPR. Un acronyme barbare qui signifie Disponibilité Précédant la Pension de Retraite. Cette mesure permet au personnel de l'enseignement nommé à titre définitif (ou assimilé) et des centre PMS de bénéficier d'un aménagement de leur fin de carrière avant la retraite. Un choix irréversible. *Les indicateurs de l'enseignement 2022* nous éclairent sur son évolution ⁽¹⁾.

Trois réformes majeures

2012 a sonné l'entrée en vigueur de la réforme fédérale des pensions. Elle a postposé l'âge minimum de la retraite anticipée à 62 ans.

Dans la foulée, la DPPR a aussi subi une transformation. À l'exception du personnel âgé de 55 ans ou plus à la date du 31 décembre 2011, tous les autres membres sont soumis à un système de « pot ». Cet outil fixe le temps maximal que chaque enseignant pourra passer en DPPR partielle. Le calcul est simple : un mois par année d'ancienneté. Un agent d'une carrière de 29 ans aura le droit, à partir de ses 58 ans, de piocher jusqu'à 29 mois dans son « pot ».

Conséquences de ces deux changements : les membres du personnel sont amenés à prolonger leur carrière et leur éventuelle entrée en DPPR est retardée. La réforme fédérale des pensions de 2015 a amplifié cet effet en portant progressivement à 63 ans l'âge minimum de la pension anticipée. Ces mesures

ont provoqué une diminution du nombre de DPPR temps-plein. Pourquoi ? Depuis 2012, le personnel âgé de 55 ans n'a plus eu la possibilité que de partir à temps-partiel.

La situation s'inverse

Depuis 2020, les prises de pension anticipée sont à la hausse. En 2021, le nombre de membres du personnel de l'enseignement bénéficiant d'une DPPR s'élevait à 4 626, alors qu'il était tombé à 3 700 en 2019. En revanche, le nombre de DPPR accordés à celles et ceux travaillant un quart-temps a triplé en dix ans.

Cette situation s'explique par une augmentation significative du total de nommés définitifs âgés de plus de 55 ans depuis 2018. Cette augmentation est principalement due à l'allongement de la durée de la carrière mais également au nombre croissant de nommés définitifs qui optent pour une DPPR. La crise sanitaire est passée par là.

Ces deux éléments laissent présager que les départs précoces vont probablement continuer de croître en 2022. Dans le même temps, les écoles continuent à faire face à une pénurie d'enseignants. ●

Loïs DENIS

⁽¹⁾ *Les Indicateurs de l'enseignement 2022* sont disponibles sur : www.enseignement.be/index.php?page=28610&navi=4936

Nombre et taux de DPPR de 2011 à 2021

	NOMBRE D'ETP (moyenne annuelle)										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	6 397	6 460	5 421	4 210	3 231	2 540	2 099	1 988	1 771	1 772	2 237
TAUX	43,2 %	43,1 %	36,3 %	28,3 %	22,4 %	17,3 %	14,7 %	10,8 %	9,5 %	9,3 %	11,2 %

En 2021, 4 626 membres du personnel bénéficiaient d'une DPPR, soit 2237 équivalents temps-plein. Cela représente respectivement 21,7 % et 11,2 % des définitifs de plus de 55 ans.

Source : *Les Indicateurs de l'enseignement, 2022*

Présentation de la programmation Jeunesses musicales 2023-2024

Le 18 avril, la Fédération des Jeunesses musicales (JM) Wallonie-



Bruxelles organise sa journée de présentation de la saison 2023-2024 au Centre Culturel de Ciney.

Groupes en direct sur scène, rencontres avec les équipes des JM, repas convivial et échanges avec les partenaires sont au programme ce jour-là.

Des activités scolaires sont prévues dans la programmation 2023-2024.

Le corps enseignant est invité à la présentation du 18 avril pour avoir un avant-gout du programme pédagogique. Infos et inscriptions via jeunessesmusicales.be/presentation2324.

Lauréats du Fonds pour l'Éducation financière 2022

La Fondation Roi Baudouin a récemment annoncé les lauréats du Fonds pour l'Éducation Financière 2022.

Les projets sélectionnés par un jury composé d'experts indépendants visent à renforcer l'éducation financière des élèves du secondaire, de manière créative et originale, en y associant les parents.

Vidéos, podcasts, jeu de société, EDUbox, plateforme d'apprentissage sont autant de projets qui ont été lancés par les écoles lauréates.

Plus d'infos : kbs-frb.be/fr (taper 2022 écoles secondaires éducation financière dans le moteur de recherche).

Snus, la poudre addictive qui fait un tabac auprès des jeunes

Dans les cours de récréation, le Snus s'arrache. Ce tabac à chiquer fait fureur mais n'est pas sans danger.

À s'y méprendre, le Snus ressemble à un petit sachet de thé inoffensif. Mais l'habitude ne fait pas le moine. Il renferme du tabac en poudre bourré de nicotine et se place entre la gencive et la lèvre supérieure. Pas question de le boire mais bien de le mastiquer. Son succès est notamment dû à ses caractéristiques. Indolore et discret, il est facile de cacher sa consommation à son entourage. C'est ce qui le rend attrayant et vicieux. Fumer sans s'en rendre compte. Avec l'addiction qui va avec.

Illégal et addictif

Venu tout droit des pays nordiques, le Snus tient sa popularité à deux ambassadeurs de taille : TikTok et les sportifs. D'une part, d'innombrables vidéos de consommation et de vente se côtoient sur ce réseau social. D'autre part, quelques stars du ballon rond (mais pas seulement) en ont fait leur antistress favori avec plus ou moins d'habileté pour le dissimuler.

Malgré cette exposition, le Snus est interdit au sein de l'Union européenne depuis 1992. Sauf pour la Suède, autorisée à en vendre sur son territoire mais pas à en exporter. Si le produit est prohibé, c'est que sa dangerosité est prouvée. Aux Pays-Bas, l'Institut national de la santé publique et de l'environnement tire la sonnette d'alarme sur les effets secondaires de ces sachets : irritations de la gorge et de la bouche, hoquets, maux d'estomac, nausées et étourdissements. À fortes doses, la nicotine est nocive pour le système nerveux et peut provoquer des arythmies cardiaques. Elle peut aussi avoir un effet néfaste sur le développement du jeune cerveau. Sans compter le risque accru de cancer de la bouche et de l'œsophage ou encore de lésions bucco-dentaires comme des déchaussements de dents. La liste est longue.

Mais c'est bien la nicotine le nœud du problème. Elle est un stimulant et un relaxant. Raison pour laquelle on se l'arrache. Mais un sachet de Snus est fortement dosé en nicotine, l'équivalent de deux à dix cigarettes selon le produit acheté. Le risque d'induire et de maintenir une dépendance est donc plus élevé. Une addiction presque imperceptible au vu de son mode de consommation. En découle une difficulté de contrôle pour les parents.

Un programme déjà en place

Le phénomène a happé la jeunesse belge. Comment y faire face ? En Fédération Wallonie-Bruxelles, les élèves de l'enseignement secondaire peuvent bénéficier de programmes de prévention et de prise en charge des assuétudes⁽¹⁾. Dans ce cadre, des appels à projets sont régulièrement lancés.

Depuis septembre 2019, un référent Assuétudes peut être désigné au sein de chaque établissement scolaire. Il est la personne ressource en matière de santé et construit un lien de confiance avec les élèves pour les soutenir dans leurs réflexions et démarches liées aux questions de consommations. Et depuis janvier 2020, à la demande d'un ou plusieurs élèves, un tabacologue reconnu peut les accompagner, au sein de l'école et durant le temps scolaire, dans la gestion ou la cessation de leurs consommations. Sans oublier l'oreille attentive des centres PMS (voir minidossier page 4) qui, le cas échéant, peuvent accompagner l'élève souffrant d'addiction vers un service externe pour une prise en charge optimale de cette spirale infernale. ●

Loïs DENIS

⁽¹⁾ Programme complet de prévention et de prise en charge des assuétudes est disponible dans la circulaire 6983 (www.enseignement.be/circulaires).

À PRENDRE OU À LAISSER

Land of Memory est un projet fédérant les versants de la Grande Région autour d'un triple objectif : témoigner des épisodes de l'histoire qui ont permis de construire l'Europe actuelle, faire perdurer le message d'unité véhiculé à l'issue des deux guerres mondiales et renforcer le tourisme généré par cette thématique. Le site web du projet permet de découvrir par pays limitrophe les particularités de chaque site de mémoire, de consulter la carte, de lire des anecdotes et d'écouter des podcasts : www.landofmemory.eu. Plus d'infos : info@landofmemory.eu.

Le War Heritage Institute collabore avec l'Office national des combattants et des victimes de guerre en France et la VDK en Allemagne pour proposer aux 13-21 ans un concours de bandes dessinées basées sur la mémoire des conflits. Cette année, il faut réaliser en groupe ou individuellement une courte BD sur le thème *Traces de la guerre*. Elle doit être envoyée pour le 28 avril (cachet de la poste faisant foi). Infos et inscriptions : warheritage.be/fr/bullesdememoire-2022.

PAIX, concours organisé par l'Unité Éducation de France Télévisions en partenariat avec l'Unesco, a pour but d'éduquer et d'engager les jeunes aux enjeux du monde. La 3^e édition met l'accent sur la notion de pardon pour accéder ou provoquer la paix. Le concours, ouvert aux 6-20 ans, consiste à partager un message de paix via le chant, la vidéo ou la photo. Envoi des projets jusqu'au 15 juin. Plus d'infos : concours-paix.francetveducation.fr/ ou m.faure@wbi.be.

Des ateliers sur l'information administrative, certains en présentiel et d'autres à distance, sont organisés au cours de la deuxième partie de l'année scolaire par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE). Ils visent à favoriser les bonnes relations entre l'AGE et les établissements scolaires. Adressée aux chefs d'écoles et secrétaires de directions, la circulaire 8796 reprend une liste des ateliers et indique comment s'y inscrire : www.enseignement.be/circulaires.

IRIS-D est une ASBL visant à mettre en avant les activités que le corps enseignant de l'Institut supérieur de Formation sociale et de Communication (ISFSC) de Bruxelles mène pour favoriser une analyse critique de la société contemporaine. Les activités, formations et publications proposées par IRIS-D s'adressent aux pros des secteurs associatifs et non-marchands. Voir iris-d.be.

Erasmus+ : l'Appel à propositions du programme 2023 est publié. Il est disponible via eur-lex.europa.eu (taper *Erasmus+ 2022/C 444/07* dans le moteur de recherche). Le guide du programme est aussi consultable via erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/erasmus-programme-guide. Pour plus d'infos : info@aef-europe.be.

Un musée-valise sur l'agriculture a été nouvellement conçu par le Service du Muséeobus de la FW-B à la suite de son exposition 2019-2021 intitulée *C'est quoi l'agriculture ?* L'inventaire des ressources pédagogiques de chaque musée-valise, y compris celui sur l'agriculture, est disponible via patrimoine-culturel.cfwb.be/museobus (cliquer sur l'onglet Les musées-valises). Contact : museobus@cfwb.be.

L'ASBL CPCP, pour Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, a créé un jeu pédagogique à destination des élèves du secondaire supérieur pour les aider à comprendre la thématique des impôts et cotisations sociales. *Le Dessous des Taxes* se présente comme un jeu de plateau collaboratif. Écrire à formation@cpcp.be pour recevoir la mallette pédagogique incluant le jeu.

Les Éditions Averbode/Erasmé offrent un outil aux parents s'inquiétant ou se posant des questions sur la scolarité de leurs enfants. Il a pour but d'aider à appréhender sereinement la réalité scolaire en primaire et en secondaire. Une multitude de contenus portant sur quatre thématiques différentes est accessible : les jalons de l'enfance, apprendre à apprendre, méthode de travail et prendre soin de la relation parent-enfant. Voir www.chersparents.be.

PROF

en ligne

Retrouvez les articles
de tous les numéros
du magazine via
www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF - Local 4P16
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 6908 133

Carte PROF Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Rédaction Rédacteur en chef : Virginie Vanholme. Ont collaboré à ce numéro : Cammie Bailly, Séverine Bernard, Michaël Demey, Loïs Denis, Hedwige D'Hoine, Bertrand Larsimont. Mise en pages : Olivier Vandevelle.

Comité d'accompagnement Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Étienne Gilliard, Christophe Mélon, Sandra Preud'homme.

Vie privée Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel se rapportant au magazine PROF, attache une grande importance à la vie privée et à la protection de vos données à caractère personnel. Dans le cadre de nos services liés au magazine PROF, nous traitons vos données à caractère personnel en conformité avec les législations applicables en matière de protection des données. Pour plus d'informations concernant la manière dont nous traitons vos données, veuillez contacter prof@cfwb.be.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5509 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie
Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Quentin David
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 125 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 55, 5000 - NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@le-mediateur.be

À PRENDRE OU À LAISSER

L'ASBL SBPMef, pour Société belge des Professeurs de Mathématique d'expression française, organise un congrès de 3 jours dédié à l'enseignement des mathématiques. Il s'intitulera *Grandir avec les maths* et aura lieu les 22, 23 et 24 août à Etterbeek. Les maths à tous les niveaux y seront abordées. Plus d'infos : +32 (0)65/37 33 04, sbpm@sbpm.be ou www.sbpm.be.

Oxfam Magasin du Monde cherche à faire vivre et à développer de Jeunes Magasins Oxfam, appelés *JM Oxfam*, au sein de 130 écoles de Belgique francophone. Élèves et profs y encouragent le commerce équitable en vendant les produits Oxfam lors des récréés ou en sensibilisant les autres élèves. Des outils pédagogiques pour sensibiliser sur divers thèmes liés au commerce équitable sont aussi disponibles en prêt gratuitement via www.outilsoxfam.be.

ULB E.COL.E est la plateforme collaborative de l'Université libre de Bruxelles au service des publics de l'enseignement. Pour recevoir une personne ou un service de l'université dans une école, partager des expériences, des idées voire des réflexions, obtenir des infos sur les offres de supports pédagogiques et didactiques, prière de consulter www.ulb.be/fr/plateforme-collaborative-ulb-e-col-e/catalogue ou d'écrire à ulbecole@ulb.be.

Keys est un format d'information sur Messenger et Instagram pour les 15-25 ans, en partenariat avec la RTBF. Résumé de l'actualité, Keys peut être utilisé librement en classe pour inciter les jeunes à suivre les infos de façon interactive et fiable. L'outil peut aussi servir de base pour aborder certains thèmes ou préparer le CESS. Des interventions en classe pour éduquer aux médias et présenter Keys peuvent être organisées. Plus d'infos ? keysbot.be ou contact@keysbot.be.

OK Groomer, jeu en ligne gratuit et développé par la fondation Child Focus qui traite les disparitions et l'exploitation sexuelle d'enfants, vise à prémunir les jeunes contre le *grooming*. Ce processus par lequel un adulte aborde et manipule des mineurs peut entraîner une violence sexuelle en ligne (par webcam, chat, e-mail, etc.) ou dans la vie réelle. Pour découvrir le jeu et apprendre à éviter les pièges des groomers : childfocus.be/fr-be/Exploitation-Sexuelle/OKGroomer.

L'ASBL Les découvertes de Comblain accueille les classes du maternel au supérieur toute l'année sur réservation. Soit au sein de ses infrastructures (de 6 € à 11 €/élève) soit dans les écoles primaires (forfait pour max. 24 élèves + frais de déplacement), l'ASBL propose un panel d'animations de sensibilisation à l'environnement accompagnées de dossiers didactiques. Infos : +32 (0)4/369 26 44, info@decouvertes.be ou decouvertes.be/nos-animations-scolaires.

Le CSEM, Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias, a décerné son prix du mémoire 2022 à Émeline Devleminckx pour son travail intitulé *Les théories du complot : une opportunité pour l'Éducation aux médias ? La déconstruction de théories du complot en ligne comme moyen de développer les compétences critiques auprès d'élèves de terminale*. Pour en savoir plus sur la lauréate et découvrir son mémoire : www.csem.be/actualite/resultat-du-prix-du-memoire-2022.

DidacSciences est une plateforme de diffusion des écrits de la recherche en didactique des sciences pour les (futurs) enseignants et les acteurs liés à l'enseignement des sciences. Les formateurs de l'ASBL Hypothèse ont contribué au développement de DidacSciences. La plupart des écrits référencés sont disponibles gratuitement. Même si une sélection est opérée, la liste des ressources proposées via un lien hypertexte ou via leur référence papier n'est pas exhaustive. Voir didacsciences.be.

Ne tournons pas autour du pot est un appel à projets visant à aider les écoles du secondaire s'engageant à améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires. L'initiative en est à sa 5^e édition. Dossier de candidature à soumettre via candidate.kbs-frb.be/fr/call/2023-J3813760-f-B pour le 20 avril. Plus d'infos dans la circulaire 8819 (enseignement.be/circulaires) ou via hop@netournonspasautourdupot.be.

Water cassettes est un podcast lancé dans le cadre du programme *Ne tournons pas autour du pot !* Les auditeurs auront l'occasion d'entendre des porteurs de projets et des élèves parler des toilettes de leur école et des actions menées dans le cadre du programme. Plusieurs épisodes sont prévus au cours de l'année scolaire 2022-2023 : shows.acast.com/water-causettes.

La Faculté des Sciences de l'UCLouvain organise un après-midi de réflexion pour les enseignants du secondaire en sciences, géographie et mathématiques, ainsi qu'aux directions. Rendez-vous le 12 avril de 14h à 18h à Louvain-la-Neuve. Modalités d'inscriptions et plus d'infos : maryse.hermant@uclouvain.be ou +32 (0)10/47 86 77.

La CODE, Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, donne la parole aux enfants dans sa série de podcasts *À Voix Haute*. L'épisode initial intitulé *Games and thrones - Et si on parlait hygiène et récré au sein de l'école ?* fut diffusé en novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant et de la journée mondiale des toilettes. D'autres thématiques seront abordées à l'avenir : lacode.be/projet/a-voix-haute.

Mères d'exil - Regards d'artistes à la Cité Miroir

Comment traduire l'exil dans l'art ? Et si c'est l'artiste lui-même, elle-même, qui vit l'exil ?



L'art questionne, l'art témoigne, l'art dénonce. Comment s'en servir pour raconter la séparation avec la terre natale, les causes du départ, les traversées ? Comment continuer à créer lorsque l'on est poussé dehors ?

Un regard original posé sur la thématique de l'exil, au travers des œuvres multidisciplinaires de trente artistes ayant connu un exil ou travaillant sur cette thématique.

C'est à travers l'art que la culture d'un peuple en péril peut continuer à se perpétuer (cf. L'atelier des artistes en exil).

Cette exposition de MNEMA asbl avec l'aide de L'atelier des artistes en exil et le soutien du Musée National de l'Immigration se déroule jusqu'au 28 mai 2023.

Des visites guidées sont possibles sur réservation.

La Cité Miroir propose divers avantages aux bénéficiaires de Carte PROF. •

► carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=4687

Expédition Égypte

Du 31 mars au 1^{er} octobre, l'exposition *Expéditions d'Égypte* retrace l'histoire de deux siècles de découvertes archéologiques en Égypte et du développement de la prestigieuse collection égyptologique du Musée Art & Histoire, en lien, notamment, avec la figure marquante de Jean Capart. Y sont exposés des photographies historiques uniques, des objets prestigieux dont des pièces inédites dévoilées pour la première fois.

Dans le cadre de cette exposition, une journée enseignement est organisée le 1^{er} avril. Sur inscription, le visiteur pourra (re)découvrir l'expo et les salles d'Égypte entièrement renouvelées et les activités organisées pour le public scolaire.

Les élèves de primaire voyageront au pays de la vie éternelle, en compagnie d'un guide, pour choisir les pièces qui constitueront leur musée.

Les étudiants du secondaire seront amenés à s'interroger sur la conception d'une collection et sur les problèmes éthiques liés à l'acquisition d'objets grâce à des fiches pédagogiques. •

► carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=3979

MUSÉE ART & HISTOIRE

Osons l'imaginaire !

La Foire de livre revient à Tour et Taxi et devient le lieu où on *Ose l'imaginaire* grâce aux 200 exposants et aux 150 rencontres avec les auteurs.



Cette année, la Foire investit les sheds 1 et 2 mais également, pour la première fois, la Gare Maritime. C'est là où les Régions et Territoires de France et la diversité de la production éditoriale française sont valorisés. La littérature jeunesse y est également mise à l'honneur grâce, entre autres, à un espace familial où des rencontres jeune public et des animations, tel que le jeu de l'oie de l'autrice belge Anne Herbauts, sont organisées.

Lire et faire lire ! Où sont les ados ? C'est la question qui sera posée en présence du prix Nobel de la littérature jeunesse, Jean-Claude Mourlevat, lors de la journée professionnelle jeunesse du 30 mars.

La Foire du Livre est un événement gratuit, du 30 mars au 4 avril. Bénéficiez de divers avantages avec Carte PROF auprès des exposants affichant le logo. •

► www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37852



Découvrons le Préhistoricum

Il y a 20 ans déjà, nous avons passé les portes du Préhistoricum, implanté sur un terrain de 30 ha, pour y vivre une expérience dont nous nous souvenons encore.

Aujourd'hui, nous sommes reçus par l'archéologue Isaline Raskin dans ce bâtiment en terre-paille et pensons à ces jeunes qui viendront apprendre.

À l'époque, nous avons taillé du silex et créé des pots en terre cuite. Rien n'a changé. Les ateliers, menés exclusivement par des archéologues, invitent toujours à participer à la pédagogie du geste : agir et déconstruire les connaissances afin de transmettre les savoirs. En adéquation avec les référentiels actuels, ces activités sont personnalisables. Une envie ? Un besoin ? L'équipe du Préhistoricum met tout en œuvre pour répondre aux attentes.

Terre en héritage : du néolithique... à nous !

Conçue par le Musée des Confluences de Lyon et revisitée par le Préhistoricum, cette exposition accueille des objets de 11 musées et sites prestigieux, jusqu'au 27 août.

Sa mission ? « Comprendre que toutes les motivations ont changé les choses, explique Isaline Raskin. Mais il y a 7 000 ans, nous avons su vivre un changement, tous ensemble au même moment et sans conflit. Pourquoi n'en serions-nous pas capables actuellement ? » La question est posée. Pour que tous puissent y répondre, des panneaux en *sketchnoting* (dessins graphiques et épurés facilitant la compréhension), réalisés en collaboration avec la Caravane Créative⁽¹⁾, illustrent les propos.

La visite commence par une première scénographie édifiante : le constat actuel. Nous ne sommes qu'un caillou, un pas grand-chose par rapport à ce que l'Histoire a déjà vécu. Et nous envisageons déjà l'avenir autrement. Le parcours se divise en cinq zones qui nous amènent à une analyse systémique : l'état des lieux, la révolution néolithique, la révolution industrielle, les conséquences et les perspectives. Le dôme du Bonheur, où le baromètre d'opinion pousse à l'introspection, clôture cette visite. Penser à ce dont nous avons réellement besoin pour revoir notre mode de consommation et nos valeurs ; elle est peut-être là, la clé du changement du tous ensemble pour un meilleur.

Le fascicule illustré *La terre part en sucette* synthétise cette exposition. Le parcours permanent du Préhistoricum vous permet également de prolonger l'expérience.

Une réduction est octroyée aux détenteurs de la Carte PROF. ●

Cammie BAILLY

► http://carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=5952

⁽¹⁾ www.lacaravanecreative.be

